HOMELIE XXXV.

POUR

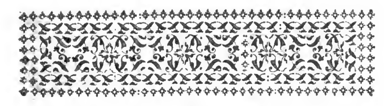
LE SECOND DIMANCHE DE CARÊME SUR L'ENFANT PRODIGUE.

Par M. le Curé de Saint Sulpice.



A PARIS,
Chez RAYMOND MAZIERES, Libraire, ruë saint Jacques, prés la ruë de la Parcheminerie, à la Providence.

M. DCCX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



TEXTE
DU
SAINT EVANGILE
SELON SAINT LUC.

EN ce temps-là, Jesus dit cette Parabole à ses Disciples : Un certain homme avoit deux enfans, dont le plus jeune des deux dit au pere: Mon pere, donnez-moy la portion d'heritage qui me choit; & il leur partagea le bien. Peu de temps aprés, le plus jeune ayant tout ramassé, s'en alla dans un pays lointain, où il dissipa sa substance, vivant luxurieusement. Aprés qu'il eût tout consumé, une grande famine étant survenuë en ce pays-là, il commença de sentir le besoin : il s'en alla donc, & s'attacha au service d'un des citoyens de ce pays-là, qui l'envoya à sa maison des champs pour paître les pourceaux. Là il desiroit de remplir son ventre des écosses que les pourceaux mangeoient, & personne ne luy en donnoit. Alors rentrant en luy-

même, il dit: Combien de mercenaires en la maison de mon pere abondent en pains, & moy je péris icy de faim? Je me leveray donc, & j'iray trouver mon pere, & je luy diray: Mon pere, j'ay peché contre le Ciel & devant vous, je ne suis plus digne d'être appellé vôtre fils; mettez-moy au rang d'un de vos mercenaires, & se levant il vint à son pere. Or, comme il étoit encore fort loin, son pere l'apperçut, & en fut touché de compassion, & accourant, il se jetta à son cou, & le baisa; & son fils luy dit: Mon pere, j'ay peché contre le Ciel & devant vous, je ne suis plus digne d'être appellé vôtre fils. Alors le pere dit à ses serviteurs: Vîte, apportez sa premiere robe, & l'en revêtez, & donnez-luy un anneau en sa main & des souliers en ses pieds, & amenez le veau gras & le tuez, mangeons-le, & faisons un festin, parce que ce mien fils étoit mort, & il a repris vie; il étoit perdu, & il est retrouvé; & ils commencerent le festin: or son fils aîné étoit en un champ, & comme il s'en revenoit, & qu'il approchoit de la maison, il entendit la symphonie & la danse, & appellant un des serviteurs, il l'interrogea de ce que c'étoit. Celuy-cy luy répondit: Vôtre frere est revenu, & vôtre pere a tué le veau gras. Alors le fils indigné ne voulut pas entrer. Son pere sortit, & commença de l'en prier; mais le fils répondit à son pere, &

luy dit : Voilà qu'il y a tant d'années que je vous ſers, ſans que j'aye tranſgreſſé vôtre commandement, & jamais cependant vous ne m'avez donné un chevreau pour me réjoüir avec mes amis ; mais aprés que celuy-cy vôtre fils a devoré ſa ſubſtance avec des proſtituées, & qu'il eſt retourné, vous luy avez tué le veau gras. Mais le pere luy dit : Mon fils, vous êtes toûjours avec moy, & tout ce que j'ay eſt à vous ; mais il falloit bien faire un feſtin, & ſe réjoüir, parce que vôtre frere que voicy étoit mort, & il a repris vie, il avoit peri, & il s'eſt retrouvé. *Luc.* 15. 12.



HOMELIE
SUR
L'ENFANT PRODIGUE.

LEs faints Docteurs ont toûjours reconnu fous des termes les plus fimples un fond inépuifable de doctrine dans les paraboles évangeliques, ils ont enfeigné que tout y étoit fageffe, que tout y portoit le caractere de cette raifon primordiale & fouveraine qui les a premierement proferées. Ils ont découvert des mysteres dans les moindres circonftances, dans les expreffions, & jufques même dans l'ordre & l'arrangement auquel nous les lifons. C'eft ce que faint Ambroife remarque excellemment dans celle d'aujourd'huy, elle vient aprés la parabole de la brebis égarée, que le bon pafteur rapporte fur fes épaules, & de la dragme perdue que la mere de famille cherche la lampe à la main, &

Ibid. qu'elle retrouve : *itaque non otiosè sanctus Lucas ex ordine tres parabolas posuit, ovis quæ perierat & inventa est, dragmæ quæ perierat & inventa est, filii qui erat mortuus & revixit.* Qu'est-ce donc qui nous est representé par ce Pere, par ce Pasteur, par cette femme? *Qui sunt isti, pater, pastor, mulier?* Sinon Jesus-Christ le souverain Pasteur, qui nous a porté sur lui à l'arbre de la Croix; l'Eglise nôtre mere qui nous a cherché dans nos égaremens; le pere qui nous a rendu le vêtement de gloire dont le peché nous avoit dépouillé, *Pastor revehit, Mater inquirit, Pater vestit.*

S. Amb. ibid.

Mais outre le sens si naturel de cette parabole, par rapport à la morale, les saints Peres en ont découvert un autre bien plus relevé par rapport à la Religion. Le voici,

1°. Ces deux enfans d'un Pere de famille, *homo quidam habuit duos filios,* sont les deux peuples qui peu de tems aprés le Deluge, sortirent de Noë, & partagerent le genre humain comme en deux familles differentes, *ab ipso exordio,* dit saint Augustin, *non multò post institutionem generis humani:* l'aîné, où le Juif, demeura dans la maison paternelle, attaché au culte du vray Dieu, *major filius ad cultum unius Dei pertinet:* le plus jeune, *adolescentior,* ou le Gentil, poussé par le desir du libertinage, & de l'indépendance, s'en alla dans un pays éloigné, où il quitta la Religion de ses Peres, & adora les Dieux étrangers, *unam eorum qui permanserunt in unius Dei cultu, aliam eorum qui usque ad colenda idola deseruerunt Deum,* continuë saint Augustin.

Lib. 2. qq. Evan. q. 33.

Ibid.

2°. La separation, & l'éloignement de ces deux peuples,

peuples, vient moins d'une diverſité de climats, que d'une contrarieté de mœurs, & de religion, *non locorum ſpatiis, ſed affectu aut eſſe nos cum Deo, aut ab eo diſcedere*, dit ſaint Jerôme. Epiſt. ad Damaſ.

3o. Le patrimoine que le plus jeune demande, & que ſon Pere lui délaiſſe, eſt la diſpoſition de ſes facultez, & qualitez naturelles dont il veut eſtre le maître, & diſpoſer à ſa phantaiſie, de ſon eſprit, de ſa liberté, de ſes talens, de ſa puiſſance, de ſon courage, de ſes richeſſes; *tanquam anima ſuâ poteſtate delectata, id quod illi eſt vivere, intelligere, meminiſſe, ingenio alacri excellere; omnia iſta divina ſunt munera, quæ in poteſtatem accipiens per liberum arbitrium, quia diviſit Pater liberis ſubſtantiam, minor filius in regionem longinquam profectus eſt*, continuë encore ſaint Auguſtin. Ibid.

4o. Les femmes perdues avec leſquelles il diſſipe ſon bien, ajoûte le même Pere, ſont les ſuperſtitions du Paganiſme, qu'il embraſſe, & auſquelles il proſtitue ſon ame, & acheve de conſumer tout ce qui lui reſtoit de vraye religion, de foy, de raiſon, *meretrices cum quibus diſſipaſſe ſubſtantiam ſuam filius minor accuſatus eſt, rectè intelliguntur ſuperſtitiones, relicto uno connubio legitimo verbi Dei, cum turba dæmoniorum cupiditate turpiſſima fornicari.*

5o. La famine qui ſurvient en ce pays éloigné n'eſt autre que la privation de la connoiſſance, & de l'amour de Dieu, & l'oubli du Createur, qui croît toûjours de plus en plus, quand on s'en eſt une fois éloigné, & qui laiſſe l'ame dans un vuide affreux, qui ne peut eſtre rempli que de Dieu ſeul. *Carmina Poeta-*

rum ſęcularis ſapientia, rhetoricorum pompa verborum, hac ſua omnes ſuavitate delectant, & dum aures verſibus dulci modulatione currentibus, capiunt, animam quoque penetrant & pectoris interna devinciunt; verùm ubi cum ſummo ſtudio, ac labore fuerint perlecta, nihil aliud niſi inanem ſonum, & ſermonum ſtrepitum ſuis lectoribus tribuunt; nulla
Ibid. *ibi ſaturitas veritatis, nulla refectio juſtitiæ reperitur, ſtudioſi eorum in fame veri, & virtutum penuria perſeverant*, ce ſont les paroles de ſaint Jerôme.

6o. Le Citoyen auquel l'enfant prodigue s'attache, eſt le demon, au culte duquel il ſe dévoue, & dont il devient l'eſclave, *Civis iſte princeps eſt hujus mundi*, dit ſaint Ambroiſe, ou, comme s'exprime ſaint, Jerôme *junxit ſe principi hujus mundi, id eſt, diabolo.*

7o. Les pourceaux ſont des eſprits immondes, qui pouſſent l'Idolâtre à ſuivre les inclinations charnelles & ſenſuelles, leſquelles lui ſont communes avec les bêtes; *porci immundi ſpiritus*, dit ſaint Auguſtin, qui ſe nourriſſent de la graiſſe des victimes qui leurs ſont offertes, & des pecheurs même à leur mort, & de ceux qu'on immoloit aux furies de l'enfer; *diabolus*, dit encore ſaint Jerôme, *per idola manu facta, cruore pecudum & victimarum paſcitur, & noviſſimè ſaginatiore quadam hoſtiâ, ipſius hominis morte ſaginatur.* Saint Ambroiſe enſeigne que ces pourceaux dont il eſt ici parlé, ſont de ceux dans leſquels le demon demanda permiſſion d'entrer, & qu'il precipita dans la Mer, ainſi qu'il eſt porté dans l'Evangile: *illos utique in quos petit diabolus introire, quos præcipitat in mare iſtius mundi, in ſordibus ac fœtore viventes.* Découvrant

par là le gouffre profond où le demon précipite les hommes ſenſuels.

8°. Les écoſſes dont l'enfant prodigue deſire de ſe nourrir, ſont les vaines ſciences, la Philoſophie profane, la poeſie, & les fables ingenieuſes du Paganiſme, qui ne raſſaſioient point l'homme affamé de la verité, dit ſaint Auguſtin : *Siliquæ quibus porcos paſcebat, ſæculares doctrinę ſteriles, vanitate reſonantes, de quibus laudes idolorum, fabularumque ad Deos gentium pertinentium, vario ſermone, atque carminibus percrepant, quibus dæmonia delectantur: unde cùm iſte ſaturari cupiebat, aliquid ſolidum & rectum, quod ad beatam vitam pertinet, invenire volebat, & non poterat.* Ibid.

9°. Le village auquel ce méchant citoyen relegue l'enfant prodigue, eſt cette miſerable maiſon de campagne, dont le convié au ſouper évangelique préfere l'acquiſition, à la poſſeſſion du Roïaume qu'on lui offroit, ſous la figure d'un ſouper myſterieux, dit ſaint Ambroiſe; *villam emi, rogo te, habe me excuſatum*, & laquelle appartient au demon : *ad villam ejus mittitur quam emit, qui ſe excuſat à regno.* Ibid.

10°. Les mercenaires qui dans la maiſon du Pere ont des pains en abondance, ſont les Juifs, dont le cœur ordinairement incliné vers la terre, les portoit pour la plûpart, à l'obſervation des commandemens, en vûe de la retribution temporelle, & qui cependant ne laiſſoient pas de ſe nourrir de diverſes grandes veritez, leſquelles même n'étoient pas inconnues aux Gentils : *ſenſus itaque iſte eſt, quanti ex Judæis*

ob præsentia tantùm bona à Dei obsequio non recedunt, & ego egestate conficior.

11°. L'enfant prodigue accablé de tant de miseres rentre enfin en luy-même, il se souvient de son pere, il prend resolution de l'aller trouver, & d'implorer sa misericorde: il se leve, & se met en chemin: son Pere le voit de loin, il est touché de compassion, il court au devant de lui, il l'embrasse, il lui pardonne, il le revêt de sa premiere dignité, il ordonne un grand festin, on tue le veau gras, tout est en feste dans la maison, tout retentit de chants d'alegresse: c'est la prédication de l'évangile; la gentilité convertie; la grace redonnée; Jesus-Christ immolé; l'univers renouvellé; le Ciel ouvert; *istę epulæ, atque festivitas nunc celebratur per orbem terrarum, Ecclesia dilatata, atque diffusa; vitulus enim ille in corpore & sanguine dominico offertur Patri, & pascit totam domum*, dit saint Augus-
Ibid. tin.

12°. L'aîné de l'enfant prodigue, occupé pour lors à la culture de la terre, entend la symphonie, il s'informe de la cause, on la lui apprend, il s'en indigne, il se met en colere, il murmure contre l'indulgence de son pere, il refuse non seulement d'être de la fête, mais d'entrer dans la maison; il se plaint de son pere, de ce que l'ayant servi si fidellement depuis tant d'années, sans avoir transgressé ses commandemens, il ne lui a jamais donné pas même un chevreau, pour se rejoüir avec ses amis; le pere sort, il tâche de l'appaiser, il le prie d'entrer dans la maison, il lui represente que son frere ayant peri, que son frere

étant mort, il falloit se rejoüir de ce qu'il étoit retrouvé, il falloit se rejoüir de ce qu'il étoit resuscité. Mais inutilement.

Ce fils aîné, c'est le Juif, fidele de tous les tems à Dieu, mais trop terrestre; *erat autem filius ejus senior in agro:* C'est-à-dire, selon saint Jerôme, suant & travaillant pour se procurer une felicité temporelle, *in terrenis operibus labore desudans;* d'ailleurs cependant cultivant le riche heritage de son pere, & sous des figures mysterieuses, se nourrissant de la doctrine abondante de la Loy, & des Prophetes, *in agro erat, id est, in ipsâ hereditariâ opulentiâ legis & Prophetarum terrena potius operatur;* envieux de la vocation du Gentil, il refusa lors de la publication de l'Evangile, & refuse encore tous les jours, d'entrer dans l'Eglise. *Indignatur etiam nunc, & non vult introire:* Il est fâché de voir la conversion de l'univers au vray Dieu, & Jesus-Christ adoré de toutes les nations; les Anges se rejoüissent du retour des pecheurs, toute la creature en benit Dieu; Israel seul s'en afflige, & demeure dehors; *causa lætitiæ quod in Dei laudes toto orbe concinitur; lætantur Angeli, omnis in gaudium creatura consentit, & de solo dicitur Israel, iratus autem noluit intrare, & nunc foris stat Israel: & nunc discipulis Evangelia in Ecclesiâ audientibus, mater ejus, & fratres foris stant quærentes eum.* Tout cecy est de saint Jerôme. Ibid.

Le pere commun sort & prie son fils, c'est-à-dire, le peuple Juif d'entrer, dans la maison, c'est à-dire, dans l'Eglise, & de prendre part à la fête; il l'en presse par la bouche des Apôtres, & des Prédicateurs

évangeliques depuis dix-sept cent ans ; *rogat filium*, dit saint Jerôme, *ut letitie domus particeps fiat, rogat autem Pater per Apostolos, rogat per Evangelii Prædicatores, è quibus Paulus ait : Precamur pro Christo, reconciliamini Deo, vobis oportebat primùm annuntiari verbum Dei ; sed quia repellitis illud, & indignos vos judicatis æternæ vitę, ecce convertimur ad gentes.* Mais il ne veut rien écoûter, cet enfant orgueilleux & rebelle, reproche à son pere faussement d'avoir toûjours gardé sa Loy, quoi qu'il l'eust violée cent & cent fois par ses idolatries & ses autres crimes, *& hic dicit nunquam se preterisse mandatum, toties ob idololatriam captivitatibus traditus*, continue saint Jerôme : mais pour quoi s'étonner de voir qu'un fils ose mentir à son Pere, qui n'a pas honte de porter envie à son frere ? *Nec mirandum patri eum ausum fuisse mentiri, qui fratri potuit invidere ?* & comme les justes sont representez par les brebis, & les reprouvez par les boucs, le Juif se plaint de ce que Dieu ne s'est pas servi de lui pour la conversion d'un seul idolâtre, *& nunquam dedisti mihi hœdum ut cum amicis meis epularer*, tandis qu'il se servoit du Gentil converti pour attirer à la foi des milliers d'infidelles, *cumque merentibus minora non dederis, immeritis majora tribuisti* : mais comment l'auroit-il fait, puisque quand les Juifs vouloient s'en mesler, au lieu de procurer le salut au Proselyte qu'ils faisoient, ils le rendoient plus méchant, & digne de l'enfer deux fois plus qu'eux, *ut faciatis unum Proselytum, & cùm fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quàm vos.*

Ibid.

Math. 23. 15.

Telle est la mysterieuse explication des Peres au

ſujet de nôtre parabole : expoſons à preſent, dit ſaint Jerôme, comment elle s'accomplit à la lettre en la perſonne de chaque pecheur, vray enfant prodigue, quand il revient à Dieu par une ſincere converſion : *videamus autem quomodo ſuper peccatore generaliter parabola iſta poteſt intelligi.* Voyons trois choſes dans cet enfant prodigue.

1°. Son départ de la maiſon paternelle.

2°. Son ſéjour dans cette terre étrangere.

3°. Son retour vers ſon pere.

PREMIERE CONSIDERATION.

On peut dire que le premier des égaremens de l'Enfant prodigue fut, d'avoir abuſé du tems precieux de la jeuneſſe ; *Dixit autem adoleſcentior*, au lieu d'élever ſes yeux vers le Createur, pour lui rendre graces de lui avoir donné l'être, & lui faire offrande de la vie qu'il en avoit reçue, il les détourna vers la creature pour y mettre ſa derniere fin ; il refuſa d'être du concert myſterieux des enfans de Dieu, qui conſacrent les premiers momens de la lumiere du jour dont ils entrent en poſſeſſion, à publier les grandeurs de leur divin ouvrier ; *ubi eras cùm me laudarent ſimul aſtra matutina, & jubilarent omnes filii Dei?* Job 38.7.
Cet enfant aveugle & libertin, ne vid pas qu'il s'engageoit dans une route écartée dont peut-être il ne reviendroit plus ; que c'eſt un proverbe établi par une longue experience, que l'homme ſera tel dans ſa vieilleſſe qu'il aura été dans ſa jeuneſſe ; *Proverbium* Prov. 22.9.

est, adolescens juxta viam suam, etiam cùm senuerit, non recedet ab ea: que les vices de l'adolescence penetrent jusques dans la moelle des os du vicieux, & s'endorment avec lui dans le cercueil : *ossa ejus implebuntur vi-*
Job. 20 11. *tiis adolescentiæ ejus, & cum eo in pulvere dormient*; qu'il ne rédressera jamais les inclinations tortueuses de sa nature dépravée, qu'en se conformant à la rectitude
Ps. 118. 9. de la Loy divine; *in quo corrigit adolescentior viam suam, in custodiendo sermones tuos*: que son esprit une fois corrompu ne recouvrera presque pas plus aisément sa premiere candeur, que la laine teinte & salie sa premiere blancheur : *difficulter eraditur quod rudes animi perbiberunt, lanarum conchilia quis in pristinum candorem revocet?*
S. Hier. ad læt.
Que rien n'est plus salutaire, que de porter de bonne heure le joug du Seigneur, *bonum est viro cùm porta-*
Thren. 3. 14. *verit jugum ab adolescentiâ suâ* : & que les suites d'une innocence conservée sont autant heureuses, que celles d'une jeunesse pervertie sont funestes.

Combien d'exemples celebres ont verifié ces maximes ? Le saint Patriarche Joseph animé d'un zele qui surpassoit son âge, n'aïant encore que seize ans, loin de soüiller sa jeunesse, accusa ses freres de souiller la leur; pourquoy donc s'étonner s'il supporta patiemment leurs jalousies, & leur haine, si son courage ne s'abbatit point dans la servitude, s'il refusa son cœur innocent aux attraits d'une maîtresse lascive qui lui prostituoit le sien : si le Seigneur descendit avec lui dans la prison, si la prosperité ne le corrompit pas, & si montant de vertus en vertus, il devint le Sauveur de l'Egypte, aussi-bien que de sa propre famille.

Tobie

Tobie est loüé dans l'écriture, de ce qu'étant le plus jeune de tous ceux de sa Tribu, il ne fit jamais rien de pueril, ni qui sentît la legereté de cet âge; *cumque esset junior omnibus in Tribu Nephtali, nihil tamen puerile gessit in opere.* N'étant presque encore qu'un enfant, il demeura ferme dans le culte du vray Dieu, malgré l'exemple scandaleux des autres, qui couroient adorer les veaux d'or élevez par Jeroboam: *hæc & his similia secundùm legem Dei puerulus observabat;* une jeunesse si saintement passée fut comme le prélude d'une vie toute éclatante de vertus; il eut un fils non moins successeur de sa pieté que de son bien, auquel dés la plus tendre enfance il inspira la crainte de Dieu & l'horreur du peché, *quem ab infantiâ timere Deum docuit, & abstinere ab omni peccato;* & qui profita merveilleusement d'une si bonne éducation.

Tob. 1. 4.

Ibid.

Eleazar, ce genereux Israelite, s'animoit à souffrir constamment le martyre, quoi qu'âgé de prés de cent ans, dans la vûe de sa jeunesse passée dans l'innocence; *at ille cogitare cœpit à puero optimæ conversationis actus;* & saint Ambroise dans ce même esprit attribue le courage de saint Agnés à souffrir le feu pour la défense de la foi, n'étant encore cependant âgée que de treize ans, au bonheur qu'elle eut de reünir en elle l'innocence d'un enfant, & la sagesse d'un vieillard, *infantia quidem computabatur in annis, sed erat senectus mentis immensa;* tels sont les fruits d'une jeunesse innocemment passée, que nostre enfant prodigue voulut sacrifier à ses plaisirs: il ignoroit cet avis salutaire du Sage, ou plûtôt du saint

2. Mach. 6. 13.

Esprit : Mon cher enfant, nous dit il, employez les premiers ans de vôtre vie au service de celui de qui vous les tenez, & n'attendez-pas ces jours de douleur & d'affliction de la vieillesse, qui vous étant desagreables à vous-même, ne pourront être que des sacrifices peu agreables à Dieu : *memento Creatoris tui in diebus juventutis tuæ, antequam tempus veniat afflictionis, &c.*

Eccl. 12. 1.

Peut-estre que ce malheureux enfant se flata d'une conversion imaginaire à la fin de sa vie, qu'il se promettoit devoir être longue, & qu'il vouloit passer dans les plaisirs; disant avec les anciens impies, allons, profitons du tems de la jeunesse, livrons-nous sans bornes à la joie & aux divertissemens que le monde nous offre, & couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent; *venite ergo, & fruamur bonis quæ sunt, & utamur creaturâ tanquam in juventute celeriter, coronemus nos rosis antequam marcescant.*

Sap. 2. 6.

Il est vray que Dieu prolonge assez souvent la vie aux pecheurs, soit par indulgence pour les méchans, afin qu'ils se corrigent, & qu'ils s'édifient de la vertu des bons; soit par amour pour les bons, afin qu'ils se perfectionnent étant exerçez par la persecution des méchans, suivant cette parole celebre de saint Augustin : *omnis malus aut ideò vivit, ut corrigatur, aut ideò vivit ut per ipsum bonus exerceatur*, & l'on ne void que trop de vieux pecheurs au monde.

Mais d'autre part il devoit sçavoir qu'une mort avancée, est souvent la juste punition du peché commis de bonne heure; que le Seigneur abrege les jours de l'impie, qui naturellement devroient estre

plus longs ; *sublati sunt ante tempus suum.* Diminuant par misericorde, & la multitude des crimes que le mechant commettroit, & la grandeur des peines qu'il s'attireroit, & le nombre des innocens qu'il pervertiroit, s'il vivoit plus long-tems, dit saint Gregoire, *ut malus breviter vivat, ne multis bene agentibus noceat.* Job. 22. 14. Ibid.

C'est ainsi que les jours d'Ochosias furent abregez ; il n'avoit que ving-deux ans quand il monta sur le thrône, *viginti duorum annorum erat cùm regnare cœpisset.* Mais ayant été méchant devant le Seigneur, il ne regna qu'un an : *fecit malum coram Domino, & uno anno regnavit.* Le sort d'Amon fut presque le méme, il n'avoit aussi que ving-deux ans quand il parvint à la couronne, *viginti duorum annorum erat cùm regnare cœpisset* : mais ayant abandonné le Seigneur, il mourut au bout de deux ans, *dereliquit Dominum, & duobus annis regnavit.* Jechonias ressembla aux deux precedens, il n'avoit que dix-huit ans quand il commença de regner, *decem & octo annorum erat cùm regnare cœpisset*, mais étant devenu impie comme ses predecesseurs, trois mois terminerent son regne & sa vie, *fecit malum coram Domino ; & tribus mensibus regnavit.* Les enfans du grand Prêtre Heli devant succeder au Sacerdoce de leur pere, & s'étant écartez de leur devoir, un Prophete vint de la part de Dieu qui parmi diverses punitions dont il assura que le Seigneur les châtieroit, leur prédit, que la plûpart des enfans qui sortiroient de cette famille sacerdotale, mourroient à la fleur de leur âge ; *& pars magna domûs* 4. Reg. 8. 26. 4. Reg. 21. 19. 4. Reg. 24. 8. 1. Reg. 2. 23.

tuę morietur cùm ad virilem ætatem venerit.

Ajoûtez à ces considerations la perte de plusieurs belles esperances que le vice entraîne aprés luy, comme l'experience journaliere ne le montre que trop : ce jeune enfant faisoit tout attendre du bon naturel, dont il étoit prévenu, de ses heureuses qualitez, de son esprit porté à la science, de son cœur enclin à la vertu, sage, pieux, bien élevé, qui promettoit tout, soit pour la vie Ecclesiastique, soit pour la vie civile, en un mot, qui pouvoit remplir avec succez les plus importans emplois, & se rendre utile à la religion, & à l'état : cependant tous ces talens ont échoüé, toutes ces esperances se sont évanoüies, parce qu'il est devenu vicieux, arrogant, impie ; il n'est plus bon à rien, il sera rejetté du Seigneur. Tel fut l'enfant prodigue d'aujourd'huy, encore plus prodigue pour avoir dissipé les biens spirituels, & en avoir arresté le cours, que pour avoir perdu les riches établissemens, & les postes avantageux que son pere lui eût procuré s'il fût demeuré dans le devoir. En voici deux exemples celebres de l'Ecriture, l'un est pris du sacerdoce, & l'autre de la royauté : Heli étoit souverain Pontife chez les Juifs, mais à cause de ses pechez cet honneur lui fut ôté, & transferé à une autre famille: *loquens locutus sum*, lui dit Dieu par la bouche d'un Prophete, *ut domus tua ministraret in conspectu meo in sempiternum, nunc autem absit hoc à me, suscitabo sacerdotem fidelem qui juxta cor meum faciet.* L'autre exemple, est de Saül, qui pour ses grandes qualitez ayant éte élevé à la royauté, en fut dépoüillé pour ses crimes, & sa couronne donnée à un autre, *pro eo quod*

1. Reg. 2.

1. Reg. 15.

abjecisti sermonem Domini, abjecit te Dominus, ne sis Rex, & tradidit regnum proximo tuo meliori te. Voilà pour le present, voicy pour l'avenir, *quod si non fecisses, jam nunc præparasset Dominus regnum tuum super Israël in sempiternum, sed nequaquam regnum tuum ultra consurget.* 1. Reg. 15. 1. Reg. 13. 13.

Ces veritez non moins importantes, que peu connues, ont fait gemir les Saints les plus éclairez, dans leur âge même avancé, des pechez de leur jeunesse, dont ils ont vû & apprehendé les suites, & dont ils ont senti les peines. Le bien heureux homme Job, ne se plaignoit-il pas amoureusement de ce que le feu de la justice divine le dévoroit en punition des pechez de son adolescence! *Et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ.* Car le premier âge auquel les justes commencent à servir Dieu, leur devient souvent dans la suite un sujet d'humiliation & de crainte, quand ils sont avancez dans la perfection, dit saint Gregoire: parce que la solidité de leur esprit & de leur vertu venant à croître, fait qu'ils ne voyent plus que des fautes dans leurs commencemens. Ce sage discernement, & cet œil épuré que l'âge, l'experience & la vertu leur ont acquis, leur persuade qu'il n'y a eu rien que d'indiscret, & de defectueux dans leur devotion naissante; *Justi viri cùm in magna mentis maturitate proficiunt, nonnunquam ad memoriam actionum suarum initium reducunt, seque tantum de suis primordiis reprehendunt, quantum ex gravitate mentis altiùs profecerant: quia eò indiscretos se fuisse inveniunt, quò discretionis artem postmodum pleniùs consequuntur.* Que si le souvenir des pechez de la jeunesse est si amer,

& s'il cause tant d'effroy aux plus saints, quand ils y pensent dans leur âge avancé, que sera-ce du remords q e causent les crimes commis dans la vieillesse même, lorsqu'on en rappelle la triste idée à l'heure de la mort? *Hinc considerandum*, poursuit ce grand Pontife, *quantum sint peccata gravia juvenum & senum, si & illud sic justi metuunt, quod in infirma ætate deliquerunt.*

Ps. 24. 7. Le Prophete Roy, dit saint Ambroise, ne prioit-il pas le Seigneur d'oublier les pechez, & les folies de sa jeunesse? *Delicta juventutis & ignorantias meas ne memineris, Domine.*

Icy, continuë ce Pere, admirez l'humble remontrance du Prophete: Pour apporter quelque espece d'excuse aux premiers desordres de sa vie, & en obtenir plus aisément le pardon, ill allegue le penchant & la fragilité de l'âge, auquel il les a commis: *Pulchrè id ætatis arripuit ad querelam, quæ magis ad vitium lubrica esse consuevit.* En effet, ajoûte le même Saint, l'enfance est comme protegée par l'innocence dont elle est revêtuë: *habet enim pueritia innocentiam.* La vieillesse se soûtient contre le peché par la prudence, & la jeunesse par la pudeur, & par la crainte de l'infamie: *Habet senectus prudentiam, juventus bonæ existimationis intuitum, & verecundiam delinquendi*: Mais l'adolescence seule paroît comme depourvûë de force & & de conseil, contre les appas & les illusions du vice, tant elle est ardente dans ses convoitises, indocile aux reprehensions, & âpre aux plaisirs: *adolescentia sola est invalida viribus, infirma consiliis, vitio calens, fastidiosa monitoribus, illecebrosa deliciis*; c'est donc avec rai-

ſon que le Prophete repreſentoit à Dieu, qu'il eût égard à cet âge infirme auquel il s'étoit laiſſé comme entraîner dans le déreglement : mais l'Enfant Prodigue n'étoit-il pas bien coupable, de ſacrifier à ſes convoitiſes naiſſantes, toutes ces ſemences de vertus naturelles, triſtes débris de nôtre nature déchûe, & de perdre avec la grace, l'innocence de l'enfance, la pudeur de la jeuneſſe, la gloire de l'âge viril, & de s'attirer les jugemens & les châtimens d'un profanateur de tous les âges de l'homme, même de la vieilleſſe, ſi ſon retour ne la prévenoit pas : *Dixit autem adoleſcentior.*

SECONDE CONSIDERATION.

Le ſecond égarement de l'Enfant Prodigue, fut d'avoir ſecoüé le joug de l'obéiſſance paternelle : il avoit un pere, ſage, juſte, bon, miſericordieux, opulent, comme on le voit peut-être par une aſſemblée de parens qui ſe fit au ſujet du partage de ſes biens, & du départ de ſon puîné, *congregatis omnibus*; par la maniere tendre dont il le reçut à ſon retour, & dont il conſola ſon aîné; par les biens qui luy reſterent aprés même ce partage, & ſans doute qu'il remplit tous ſes autres devoirs à l'égard de cet enfant dénaturé; qu'il luy donna une bonne éducation, qu'il le reprit de ſes défauts; qu'enfin le jugeant incorrigible, il luy remit la portion des biens qui luy convenoit, & qu'aprés luy avoir ſans doute donné ſes derniers & plus importans avis, il l'abandonna à regret à ſon

mauvais sort, ne pouvant plus le retenir, ni le remettre dans le bon chemin, & ne voulant pas forcer son libre arbitre, dit saint Jerôme : *id est, dedit eis liberum arbitrium, dedit mentis propriæ libertatem, ut viveret unusquisque, non ex imperio Dei, sed obsequio suo: id est, non ex necessitate, sed ex voluntate, ut virtus haberet locum.* Ainsi cet enfant indocile, ennuyé d'être plus longtemps sous la discipline & la dépendance paternelle, s'imagina qu'il seroit plus heureux devenu maître de luy-même, & de ses volontez; mais, helas! combien se trompoit-il?

Ibid.

En effet, 1°. Saint Augustin observe aprés les plus anciens Docteurs de l'Eglise, que dans la Genese l'Ecriture ne donne point à Dieu le nom de Seigneur, que lors de la formation de l'homme : auparavant c'est Dieu qui crée le Ciel & la terre ; mais c'est le Seigneur qui forme l'homme, sans doute pour luy faire sentir sa dépendance, & que la même voix qui le tiroit du neant, luy apprenoit qu'il avoit un maître, & luy imposoit l'obligation de luy obéir : *Proinde nullo modo vacare arbitror, sed nos aliquid, & magnum aliquid admonere, quod ab ipso divini libri hujus exordio, ex quo ita cœptus est: In principio fecit Deus cælum & terram, usque ad formationem hominis nunquam positum est, Dominus Deus; sed tantummodo Deus.... non quòd supradictarum creaturarum Dominus non esset Deus....sed ad admonendum hominem, quantum ei expediat habere Dominum Deum, hoc est, sub ejus dominatione obedienter vivere.* Combien donc le désobéissant s'éloigne-t-il des loix primordiales de sa premiere origine, & du bonheur essentiel

L. 8. de Gen. ad litt. c. 11.

essentiel pour lequel il est formé, qui consiste à être dans l'ordre, la situation & la subordination naturelle où le Créateur l'a placé, & à luy être soumis; sans quoy il devient luy-même son propre supplice, comme un membre qui est hors de sa place : *Jussisti enim, & sic est, ut pœna sua sibi sit omnis inordinatus animus*, dit ce même Pere. C. 1. 12.

2°. Nôtre libertin se laissa de plus aveugler au desir de l'indépendance, en cela vray enfant d'Adam, à qui le démon suggera le desir de violer le précepte, afin de joüir d'une entiere liberté, de n'être soumis à personne, & de se rendre indépendant comme Dieu : *Ut nullo sibi dominante fieret sicut Deus, quia Deo nullus utique dominatur*, ajoûte saint Augustin; mais l'homme sentit bien-tôt son erreur; loin d'être devenu maître de luy-mesme, il perdit le domaine qu'il exerçoit auparavant sur luy-mesme : son esprit s'étoit revolté contre Dieu, sa chair se revolta contre son esprit; l'orgueil avoit entrepris sur le domaine de Dieu, la convoitise entreprit sur le domaine de l'homme : *Non enim in Paradiso caro concupiscebat adversùs spiritum, aut erat ibi pugna ubi pax erat sola; sed factâ transgressione, posteaquam homo servire noluit Deo, cœpit caro concupiscere adversùs spiritum* : La peine fut reciproque, & la desobéïssance fut punie par la desobéïssance, *ut pœnâ reciprocâ inobedientia plecteretur*, juste supplice de l'homme desobéïssant, qui trouva sa peine dans son crime, & son esclavage dans sa liberté; *hæc est enim pœna inobedienti homini reddita in semetipso, ut ei vicissim non obediatur nec à semetipso*. Malheur qu'aucuns des pe-

In Ps. 70.

Serm. 43. de verb. Dom.

L. 14. de Civ. Dei, c. 17.

Cont. adv. Leg. & proph. l. 1. c. 14.

cheurs n'éprouvent davantage que les desobéïssans à ceux qui leur tiennent la place de Dieu, puisque plus que tous les autres ils ne cessent d'estre agitez par les revoltes de la partie inferieure contre la partie superieure, ainsi que l'experience l'apprend, & que saint Augustin l'enseigne: *Nec fieri potest, ut voluntas propria non grandi ruinæ pondere super hominem cadat, si eam voluntati superioris extollendo præponat*; Reduits à voir perpetuellement en eux la partie inferieure dominer la partie superieure, & l'esprit servir à la chair; à propos de quoy sainte Syncletique disoit admirablement, que l'obéïssance étoit en un sens préferable à la chasteté; parce que la chasteté engendre souvent l'orgueil, & que l'obéïssance produit toûjours l'humilité; *Dixit sancta Syncletica, continentiæ obedientiam præponimus, quoniam continentia arrogantiam habet, obedientia autem humilitatem.* Peut-on trouver un exemple de toute cette doctrine, plus terrible que celuy de l'Enfant Prodigue, qui n'ayant pas voulu vivre soumis à son Pere, se vit soumis à servir des pourceaux, les plus indociles de tous les animaux domestiques, & les moins soumis à leur maître, qui ne suivent pas leurs guides & pasteurs comme les brebis, mais qu'on doit suivre, si on ne veut les perdre, *ut pasceret porcos.*

De Gen. ad litt. l. 8. c. 14.

Vitæ PP.

30. Mais outre la revolte de la partie inferieure, l'homme se vit encore assujetti au démon; car, ainsi qu'observe saint Augustin, l'homme préferant la jouïssance de sa liberté à la dépendance de son Créateur, fut tellement livré à luy-mesme, qu'il ne de-

vint pas neanmoins poſſeſſeur de luy-meſme ; le démon s'empara de luy comme d'une maiſon vacante, qui n'avoit point de maître ; & l'homme ſe vit poſſedé par celuy qui l'avoit trompé : *Factâ tranſgreſſione pręcepti, poſtquam homo noluit ſervire Deo, & donatus eſt ſibi, nec ſic donatus ſibi, ut poſſit ſaltem poſſidere ſe ; ſed ab eo poſſeſſus à quo deceptus.* Ce n'eſt pas que Dieu l'ait ordonné ainſi, mais il l'a permis juſtement : *Modus autem iſte quo traditus eſt homo in diaboli poteſtatem, non ita debet intelligi tanquam hoc Deus fecerit, aut fieri juſſerit ; ſed quòd tantùm permiſerit, juſtè tamen* : ſans doute afin que l'homme tourmenté par un maître ſi fâcheux, ſongeât à retourner à la maiſon de ſon pere, & à ſe remettre ſous ſon joug ſuave, ainſi que fit l'Enfant prodigue, *ibo ad patrem meum, &c.* C'eſt ainſi que ſaint Paul livra un homme au démon, afin que tourmenté par un tel Miniſtre de la juſtice divine, il rentrât dans le bercail, & ſe ſoumît à ſon Paſteur, *ut ſpiritus ſalvus ſit* ; & qu'il vît ſous quelle tyrannique domination ſon libertinage l'avoit aſſervi, quel chef il s'étoit donné, & avec quels complices il s'étoit enrollé. Car, comme raiſonne ſaint Thomas, le démon dans le Ciel ayant voulu pretendre à l'indépendance de Dieu meſme, & ſe ſouſtraire à ſa domination, attira les Anges apoſtats dans ſa revolte, ſous le doux appas de la liberté, & il ſe ſervit de cette meſme tentation pour renverſer l'homme dans le Paradis terreſtre, devenant ainſi le Roy de tous les ſuperbes, qu'il flate de vouloir faire heureux, en leur perſuadant de ſecoüer le joug du Createur, pour n'eſtre

Ser. 43. de verb. Dom.

De Trin. l. 13. c. 12.

gênez par aucun précepte, ni soumis à aucun Seigneur: *Et per hunc modum dicitur diabolus caput omnium*
S. Th. 3. p. q. 8. a. 7. *malorum; nam, ut dicitur Job 41. ipse est Rex super universos filios superbiæ, pertinet autem ad gubernatorem, ut eos quos gubernat ad suum finem adducat: finis autem diaboli est aversio creaturæ rationalis à Deo; unde & à principio hominem ab obedientiâ divini precepti removere tentavit, ipsa autem aversio à Deo habet rationem finis in quantum appetitur sub ratione libertatis, secundùm illud Jerem. 2. A seculo confregisti jugum, rupisti vincula, dixisti: Non serviam. In quantum igitur ad hunc finem aliqui adducuntur peccando, sub diaboli regimine & gubernatione cadunt, & ex hoc dicitur eorum caput*: D'où il est visible, que dés lors qu'on se soustrait à l'obéissance dûë à Dieu en la personne des Superieurs par l'amour de l'indépendance, on se range sous l'étendart du démon, se faisant membre d'un tel chef, qui n'influë pas à la verité comme le Sauveur, dans ceux qui le suivent, mais qui les dirige, les conduit & les remue.

4°. Le peché fut un autre maître, sous l'injuste domination duquel l'homme se soustrayant à l'autorité legitime de Dieu, se vit assujetti. Quiconque fait le peché, dit celuy qui seul peut nous en deli-
Joan. 8. 34. vrer, est l'esclave du peché: *Omnis qui facit peccatum, servus est peccati.* Les Juifs se croyoient libres, parce qu'ils n'étoient esclaves d'aucun Prince: *Nemini servivimus unquam.* Mais plût à Dieu, dit saint Augustin, qu'ils l'eussent été d'un barbare, & non du pe-
Ibid. ché, *utinam hominis, & non peccati.* Ce saint Docteur observe, que le Sauveur, en prononçant cet oracle, a

voulu l'atteſter par un ſerment redoublé, *Amen, amen, dico vobis*; a voulu prendre à témoin la verité même, qui n'étoit autre que luy, *multùm commendat qui ſic pronuntiat*. Si l'eſclave malheureux ne peut ſe delivrer de la ſervitude, il peut eſperer de changer de maiſtre; mais le pecheur le peut-il? *Servus peccati quid faciet, quem interpellet?* L'eſclave fatigué de l'inhumanité d'un maiſtre impitoyable, peut s'enfuir; mais où s'en ira le pecheur pour ſe dérober au peché? ne le porte-t-il pas partout avec luy? *Servus peccati quò fugiet, ſecum ſe trahit quocunque fugerit*. Le criminel ſe refugie quelquefois dans l'Egliſe, comme dans un azyle inviolable à la juſtice humaine: *Aliquando fugiunt homines ad Eccleſiam*; mais le peché ne pourſuit-il pas le pecheur juſqu'aux pieds des Autels meſmes? & les chaînes dont il tient garottée ſon ame, ne ſont-elles pas plus difficiles à rompre que les plus fortes chaînes de fer dont le corps du criminel eſt chargé? *Velle meum tenebat inimicus, & inde mihi catenam fecerat, & conſtrinxerat me, & tenebat me obſtrictum dura ſervitus*. Tel étoit l'état déplorable de l'Enfant prodigue dans cette terre étrangere: tel eſt l'état de tous ceux qui l'imitent, de tous ceux qu'il figure.

Au reſte que le rebelle à ſes Superieurs ne s'excuſe pas, & ne ſe défende point quand il leur deſobéit, diſant qu'il deſobéit à l'homme, & non pas à Dieu, ou qu'il n'y eſt pas obligé en conſcience; vains pretextes que ſaint Paul refute par cette parole celebre: Que toute ame, dit cet Apôtre ſoit ſoûmiſe aux Puiſſance élevées audeſſus d'elle: *Omnis anima poteſtatibus*

ſublimioribus ſubdita ſit ; où l'expreſſion dont il ſe ſert d'ame, *omnis anima*, fait voir qu'on doit ſe ſoûmettre à ſes Superieurs, non-ſeulement exterieurement ; mais d'eſprit & de volonté ; car, ajoûte-t-il, quiconque reſiſte à ſon Superieur, reſiſte à l'ordre de Dieu même : *Qui poteſtati reſiſtit, Dei ordinationi reſiſtit* ; & s'attire la damnation : *Qui autem reſiſtunt, ipſi ſibi damnationem acquirunt*. D'où vient que le Sauveur diſoit à ſes Apôtres, qui vous écoute, m'écoute, qui vous mépriſe, me mépriſe. L'inferieur doit donc obeïr, premierement à raiſon de l'autorité qui commande ; c'eſt Dieu même. En ſecond lieu, à raiſon de l'autorité à laquelle ſe ſoûmet le déſobeïſſant ; c'eſt au demon, à la convoitiſe, au peché. Enfin à raiſon de l'excellence & de la dignité de l'hoſtie que l'obéiſſant immole ; c'eſt ſon entendement & ſa volonté.

Mais l'Enfant prodigue reſiſtoit à l'autorité de ſon propre pere, en ne l'écoutant pas, & en l'abandonnant, quoique le pere ſoit le vray ſuperieur à l'égard de ſes enfans, & que ce ſoit la domination la plus douce, la plus naturelle & la plus recommandée, & qui repreſente mieux celle de Dieu ſur l'homme ; comment donc pouvoit il eſperer de vivre en paix dans ſon libertinage, reſiſtant à l'ordre invariable établi de Dieu dans la ſubordination de ſes créatures ; ſoûlevant en ſoy la partie inferieure contre la partie ſuperieure ; s'aſſujettiſſant au demon, le plus violent & le plus injuſte des maîtres : car, ſelon ſaint Auguſtin, ce Citoyen au ſervice duquel il ſe mit, *adheſit uni civium regionis illius*, n'eſt autre qu'un des

miniſtres de Lucifer, *aliquis aërius Princeps ad militiam diaboli pertinens.* Enfin donnant lieu au regne du peché dans ſon cœur.

TROISIE'ME CONSIDERATION.

IIIº. La troiſiéme cauſe de la dépravation de l'Enfant prodigue fut de s'être retiré de deſſous les regards de ſon pere : car à peine eut-il touché l'argent de ſa legitime, & mis ſon équipage en état, *congregatis*, ou, comme lit ſaint Jerôme, *collectis omnibus*, qu'il partit auſſi-tôt de la maiſon paternelle, impatient d'aller donner carriere à ſes convoitiſes effrenées, *cupiditate fruendi creaturâ, relicto creatore*, dit ſaint Auguſtin ; & cela dans un pays éloigné, afin d'y vivre à ſa mode, hors la vûe importune de ſon pere : *profectus eſt ſtatim in regionem longinquam.* Telle eſt la diſpoſition de tous les pecheurs, de fuir & d'éviter, s'ils pouvoient, les regards de leur Pere celeſte.

Adam & Eve couverts de honte aprés leur crime, allerent ſe cacher dans l'obſcurité d'un bois, *abſcondit ſe Adam & uxor ejus à facie Domini Dei, in medio ligni Paradiſi* ; comme s'ils euſſent pû ſe dérober aux yeux de celuy à qui rien n'eſt caché, dit ſaint Auguſtin, *quaſi eum latere vellent, quem latere nihil poteſt.* Caïn imita ſon pere devenu pecheur ; il voulut ſe cacher hors la face du Seigneur, *à facie tua abſcondar* : car, comme obſerve ſaint Ambroiſe, telle eſt l'inclination de l'impie, qui commet audacieuſement le crime, & qui voudroit artificieuſement le voiler,

Gen. 3. 8.

L. 11. de Gen. ad litt. c. 34. p. 896.

Gen. c. 14. & 16.

L. 2. de Abel & Cain c. 9. *qui velare vult culpam, & celare peccatum.* Semblable à Caïn, qui sorti de la presence du Seigneur, devint errant & vagabond sur la terre, *egressusque Cain à facie Domini, habitavit profugus in terra.*

Judas, vray Caïn du monde nouveau, & figuré par cet ancien homicide, sortit de la presence du Sauveur, pour aller commettre la plus détestable de toutes les trahisons, *cùm ergo accepisset buccellam, exivit continuò.* Luc. 22.30.

Sathan, le chef des réprouvez, voulant affliger Job, sortit de devant la face du Seigneur: *egressus Sathan à facie Domini, percussit Job*: ce qui signifie, dit saint Gregoire, qu'il alla mettre à execution sa mauvaise volonté: *voluntas noxia ad opus processit, & ad malitiæ suæ vota pervenit.* Job 2. 7. — In cap. 1. Job c. 8.

Ces deux vieillards, qui n'eurent pas honte d'attenter à la pudicité de la chaste Susanne, détournerent leurs yeux pour ne pas regarder le Ciel, qui les regardoit, *declinaverunt oculos suos, ut non viderent cœlum*; tandis que cette vertueuse femme resistoit à leurs injustes desirs, par ce motif, que Dieu la voyoit: *melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quàm peccare in conspectu Domini.* Dan. 13. 9.

Les Juifs impies voilerent la face du Sauveur dans sa Passion, afin de ne le pas voir, & de n'en être pas vûs, & de le frapper avec plus d'audace. En un mot, tous les pecheurs ne songent qu'à sortir de cette divine presence, pour s'abandonner sans retenue aux vices, & cacher à leurs pensées celuy aux yeux duquel ils ne peuvent se cacher; ils vont même

plus

plus loin, & la corruption du cœur les jette ſouvent dans l'aveuglement de l'eſprit; devenus incredules aprés avoir été rebelles, ils dogmatiſent, & oſent dire avec les anciens impies : Eſt-ce que le Tres-haut connoît ce qu'on fait icy-bas : *Et dixerunt, Quomodo ſcit Deus, & ſi eſt ſcientia in Excelſo?* Que cette penſée ne vienne point arrêter le cours de nos plaiſirs. Non, non, le Seigneur ne verra point ce que nous faiſons, & le Dieu de Jacob n'en ſçaura rien : *Et dixerunt : Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob.* Inſenſez, leur répond le Prophete, & plus inſenſez que la populace même que vous mépriſez tant, avec vôtre ſuperbe philoſophie : *Intelligite, inſipientes in populo;* celuy qui a formé l'oreille n'entendra-t-il point vos blaſphemes? celuy qui vous a donné l'œil ne verra-t-il point vos injuſtices? *Qui plantavit aurem non audiet, aut qui finxit oculum non conſiderat?* L'iniquité de mon peuple eſt montée à ſon comble, diſoit Dieu par la bouche d'Ezechiel, parce qu'ils diſent que le Seigneur ne les voit pas; *iniquitas Iſraël magna eſt nimis valdè, dixerunt enim, Dominus non videt.* En general, c'eſt un reproche que l'Ecriture fait partout au pecheur, de n'avoir pas Dieu devant les yeux, *non eſt Deus in conſpectu ejus*, & de ſe ſoüiller par une ſuite comme neceſſaire, dans toute ſorte d'iniquitez, *inquinatæ ſunt viæ illius in omni tempore.* La reflexion la plus cuiſante du peché de David, fut l'attention que Nathan luy fit faire d'avoir offenſé Dieu en ſa preſence : *Quare ergo contempſiſti verbum Domini, ut faceres malum in conſpectu meo?* & que ce

Pſ. 72. 11.

Pſ. 93. 7.

9. 9.

faint Penitent faifoit luy-même, lorfque penetré de douleur il s'écrioit, *& malum coram te feci*; & fans fortir de nôtre Evangile, n'allons-nous pas voir dans un moment l'Enfant prodigue revenu à luy-même, s'écrier avec autant de douleur d'avoir commis fon crime, que d'étonnement d'avoir ofé le commettre en la prefence de Dieu: Mon pere, en quel aveuglement ay-je été, d'avoir peché contre le Ciel, & devant vous: *Pater, peccavi in cælum & coram te.* Soyez chaftes, difoit faint Auguftin, ou fi vous voulez ne le pas être, cherchez un lieu où le Seigneur ne vous voye pas; *caftus efto, aut fi peccare vis, quere ubi te non videat Deus;* confideration puiffante, qui convertit Thaïs, fameufe pechereffe, dont l'hiftoire eft affez connuë: car conduite pour pecher en un lieu obfcur, la feule reflexion que Dieu la voyoit la frappa tellement, que pleine des plus vifs fentimens de componction, elle paffa le refte de fes jours dans les larmes, fans jamais regarder le Ciel par refpect, qu'elle n'avoit pas regardé jufqu'alors par aveuglement: Que fi l'immenfité, qui rend Dieu fubftantiellement prefent partout, rend les pecheurs encore plus coupables, elle rend auffi les juftes encore plus faints. Enoch marcha avec le Seigneur, dit l'Ecriture, & il
Gen. 5. 24. n'apparut pas, parce que le Seigneur l'enleva: *Ambulavit cum Deo, & non apparuit, quia tulit eum Deus.* Noë trouva grace devant le Seigneur, il fut un homme jufte & parfait, il marcha devant Dieu: *Noë in-*
Gen. 6. 8. *venit gratiam coram Domino, vir juftus atque perfectus fuit, cum Deo ambulavit.* Abraham entendit cette parole de

Dieu même: Je ſuis le Dieu tout-puiſſant, marchez devant moy, & ſoyez parfait : *Ego Deus omnipotens, ambula coram me, & eſto perfectus.* L'Enfant prodigue choiſit une autre route, & il s'enfuit de deſſous les yeux de ſon pere, pour n'en être pas vû, il quitta ſa compagnie, pour ne pas marcher avec luy ; il fit plus, il s'éloigna de la ſocieté des Saints, repreſentez par ſes parens, qui s'aſſemblerent tres-apparemment pour diſſuader ce départ malheureux dont ils ne purent le détourner, *congregatis omnibus* ; il voulut les délaiſſer, fermer l'oreille à leurs remontrances, & s'en aller dans un pays perdu, & où il devoit ſe perdre luy-même ; *peregrè profectus eſt in regionem longinquam* : il ne comprit pas combien cette ſeparation luy ſeroit funeſte : il ne dit pas avec le Prophete : Je veux être participant de tous ceux qui vous craignent, ô mon Dieu ; je veux être uni à tous ceux qui font profeſſion de garder vôtre Loy ; je veux m'aſſocier avec tous les gens de bien, m'unir à tous les juſtes, avoir liaiſon avec toutes les perſonnes pieuſes, chaſtes, ſobres, charitables, religieuſes ; *particeps ego ſum omnium timentium te, & cuſtodientium mandata tua.* Car cette region éloignée où s'en alla cet Enfant prodigue, ne conſiſte pas, dit ſaint Ambroiſe, en une diverſité de climats reculez, mais en une contrarieté de ſentimens oppoſez : *non regionibus, ſed moribus ſeparari* : non en des pays diſtans, *L. 7. in Luc. n. 214.* mais en des inclinations diverſes, *ſtudiis diſcretum eſſe, non terris* ; non à être diviſez par un ocean d'eaux infinies, mais à être ſeparez par les flots impetueux

d'une luxure débordée, qui met un divorce perpetuel entre les élus & les réprouvez, *quasi interfuso luxuriæ sæcularis æstu divortia habere sanctorum.* Mais helas! où va-t-il s'engager? dans la plus détestable de toutes les compagnies; c'est-à-dire, s'associer avec une troupe de prostituées, & la suite nombreuse d'hommes impies qu'elles attirent aprés elles, *vivendo luxurisé cum meretricibus.*

QUATRIE'ME CONSIDERATION.

Si les raisons qui porterent l'Enfant prodigue à s'en aller dans un pays éloigné, marquent les inclinations vicieuses de son cœur à s'éloigner de Dieu; la vie licencieuse qu'il y mena ne fait pas moins voir jusqu'où alla sa dépravation quand il y fut arrivé. L'Evangile dit en deux mots, qu'il y dissipa son bien vivant luxurieusement, *ibique dissipavit substantiam suam vivendo luxuriosé*: c'est-à dire, qu'il y prit tous les airs du grand monde; que semblable à Absalom, cet autre enfant dénaturé, il eut un équipage magnifique, carosses, cavaliers, domestiques: *fecit sibi currus & equites, & viros qui precederent illum*; qu'il dépensa beaucoup en habits riches & brillans, ainsi que ce favori d'Assuerus; *fulgebat vestibus regiis, hyacinthinis videlicet, & aëriis, amictus serico pallio atque purpureo*: qu'il aima le jeu, la musique, le bal, les spectacles, & tous les autres déplorables divertissemens des amateurs du siecle réprouvé; *parvuli eorum exultant lusibus, tenent tympanum & cytharam, & gaudent*

2. Reg. 15. 1.

Esth. 8. 15.

Job. 21. 12.

ad sonitum organi : & pardessus tout cela, qu'il s'ensevelit dans un profond oubli de Dieu, & de ses jugemens; car c'est ce que signifie ce voyage dans une region lointaine, selon saint Augustin: *regio itaque longinqua, oblivio Dei est.... spatiari pompis exterioribus.* L. 2. qq. Evang. q. 2.
Les paroles du texte nous donnent toutes ces idées, & si nous en doutons, apprenons le détail de ce qui se passe dans ce pays éloigné, par le recit fidele d'un autre Enfant prodigue, qui n'y séjourna que trop pour en rien ignorer, & qui revenu à luy nous le décrit en ces termes: Où étois-je, dit-il, Seigneur, & combien vivois-je éloigné des chastes délices de vôtre maison, lorsqu'étant encore tout jeune, je me vis engagé sous la tyrannique domination de ma convoitise? *Ubi eram, & quàm longè exulabam à deliciis domûs tuæ, cùm accepit in me sceptrum vesania libidinis?* C. 2. 5. Avec quels étranges habitans me trouvois-je associé, parmy lesquels on faisoit consister la plus grande gloire dans la plus grande infamie? *Ecce cum quibus comitibus iter agebam platearum Babyloniæ, & tantò gloriantes magis, quantò magis turpes essent?* Où on rougissoit de la vertu, où on se faisoit honneur du vice, où le moins dereglé passoit pour le plus méprisable; *& preceps ibam tantâ cæcitate, ut inter coætaneos meos puderet me minoris dedecoris*; & où l'on pechoit autant par le desir de s'attirer de la loüange, en passant pour un grand pecheur, que par l'attrait de goûter le plaisir qui se trouve dans le plus grand peché, *non solùm libidine facti, verùm etiam laudis.*

10. Le jeu étoit une de mes passions dominantes, d'où naissoient en moy mille mouvemens impetueux, qui me transportoient hors de moy-même, tels que l'ardeur du gain, le desespoir des pertes, les infidelitez, les injustices, les tromperies, les imprecations, enfin la perte du temps, plus precieux encore que l'argent qu'on y perd : *relaxabantur mihi ad ludendum habenæ in dissolutionem affectionum variarum, fraudulentas victorias aucupabar, deprehensus sævire magis quàm cedere libebat.* Ah! combien ce que les plus anciens témoins de la doctrine & de l'esprit de l'Eglise primitive ont dit, est-il veritable, que les jeux de hazard sont de l'invention du démon ; que c'est un piege qu'il tend à la simplicité des fideles, une source empoisonnée & intarissable de toute sorte de crimes, de parjures, de disputes, de divisions, de mensonges, d'emportemens, de rage & de fureur ; *illic vulnus insanabile, dementia & furia rabiosa.... audacia sæva, mendacia, mens insana, fera impatientia, nulla veritas, &c.* Que les mains du joüeur sont armées contre luy même, qu'elles luy ravissent en un moment ce que ses ancêtres avoient acquis avec bien du temps & des sueurs : *O manus crudeles ad periculum sui armatæ, quæ bona paterna, & opes avorum sudore quæsitas pernicioso studio dilapidant !* que cette malheureuse inclination est un des plus violens germes de l'avarice, qu'elle produit des extravagances & des impietez sans nombre, des blasphemes, des contentions, des discordes, des querelles, & qu'elle allume le feu de la cupidité dans les veines du joüeur ; *juramenta sunt illic,*

De alea apud S. Cyp.

contentioneſque pergraves, avaritiæ partus furorem oſſibus ludentium inſaniamque accendens, &c. Quels étranges ſpectacles voit-on dans ces ſortes d'Academies libertines, dit ſaint Ambroiſe? un flux & reflux continuel de gain & de perte; *omnes vincunt & vincuntur.* Des joüeurs d'abord indigens, un moment aprés riches; le moment ſuivant pauvres juſqu'à la nudité; *videas egentes, repentè divites, deinde nudos*: à chaque coup de dé, un changement de fortune, *ſingulis ictibus ſtatum mutantes*, une vie auſſi incertaine que le ſort même du dé; *vita eorum ut teſſera.* Or, comme celuy dont nous parlons aujourd'huy fut un vray prodigue, un vray diſſipateur, il eſt hors de doute qu'il joüa gros jeu, & qu'il y fit de ſi grandes pertes, qu'elles ne contribuerent pas peu à le jetter dans la mendicité: *& ipſe cœpit egere.* Mais écoutons encore ſaint Auguſtin décrivant les égaremens de ſa jeuneſſe.

S. Baſil. Ho. 8. fin.

De Tob. c. 111.

2°. Les ſpectacles n'avoient pas pour moy de moindres charmes que le jeu; je trouvois d'autant plus de douceur dans ces déclamations paſſionnées, que j'y voyois mes miſeres plus tendrement dépeintes, & que j'y nourriſſois plus vivement le feu profane qui me brûloit: *Rapiebant me ſpectacula theatrica, plena imaginibus miſeriarum mearum & fomitibus ignis mei.* Pourquoy s'en étonner, puiſque le theatre eſt proprement le Temple de Venus, dit Tertullien, *theatrum propriè ſacrarium Veneris*: c'eſt-à-dire, un Temple conſacré à la Déeſſe des impudicitez, dans lequel les adorateurs du vray Dieu ne doivent point entrer, ſelon ce même Auteur, *nihil eſt nobis cum im-*

pudicitia theatri, dans lequel, continuë saint Augustin, on est d'autant plus touché des avantures amoureuses qu'on y écoute, qu'on est moins gueri des passions sensuelles qu'on y porte: *Nam eò magis eis movetur quisque, quò minùs à talibus affectibus sanus est*: où la symphonie qu'on y entend n'est qu'une amorce de la luxure; *symphonia theatralis incentiva luxuriæ*. Que si le theatre se fait quelquefois honneur d'une morale philosophique, ce n'est que pour attaquer le ridicule du monde, sans jamais toucher à sa corruption, pour lors d'autant plus perilleuse, qu'elle se montre moins grossiere, & plus épurée. N'est-ce pas là encore où tout excite le sensible, & par consequent, où tout attaque la pudeur; où l'on n'a de goût que pour ce qui est défendu, & de dégoût que pour ce qui est permis; où la presence de l'amant agrée, & où celle du mari importune; où le vice est toûjours plaisant ou excusé, & la vertu toûjours ridicule, ou incommode; où l'homme se fait tout à la fois une representation agreable de ses vices, & une triste peinture de la vertu; où les insensibilitez des gens du monde sur les plaisirs des sens tiennent déja quelque chose de la mort, où l'on ne sent rien; enfin, où ce qu'on nomme les belles passions font la honte de la nature raisonnable, flatant la vanité d'un sexe, dégradant la dignité de l'autre, & assujettissant tous les deux sous l'empire des sens & du demon. Tertullien rapporte, & prend Dieu à témoin qu'il dit la verite; *nam & exemplum accidit, Domino teste*, que de son temps une femme Chrétienne étant allée à

Tertul. de spec. 10. & 35.

Bis, p. 237.

la

la Comedie, en revint possedée du diable, *theatrum adiit, & inde cum dæmonio rediit*; & comme on l'exorcisoit, & qu'on blâmoit l'esprit immonde, d'avoir osé entrer dans le corps d'une personne consacrée à Jesus-Christ, il répondit qu'il l'avoit fait à juste titre, l'ayant trouvée dans un lieu qui luy appartenoit: *Justissimè quidem, inquit, feci, in meo enim inveni.* Cet Auteur ajoûte qu'une autre femme Chrétienne ayant aussi été un jour à la Comedie, la nuit suivante elle vit en dormant comme un drap mortuaire, & elle entendit une voix qui luy reprochoit d'avoir assisté à ce spectacle, & elle mourut le cinquiéme jour aprés: *Linteum in somnis ostensum diei nocte quâ Tragœdum audierat cum exprobratione nominatim Tragœdi, nec ultra quintum diem eam mulierem in seculo fuisse.* Saint Augustin raconte qu'il avoit plus heureusement gueri de cette folie & de cette peste, *ab illâ insaniâ, ab illâ peste*, un de ses amis, en l'obligeant de renoncer aux spectacles, & que peu aprés quelques libertins ayant comme par force entraîné au theatre cet ami, celuy-cy ferma les yeux & retint son cœur, pour ne pas voir ni goûter ces pernicieuses representations: *clausis foribus oculorum, interdixit animo ne in tanta mala procederet.* *Conf. 6. 7.*

3°. La bonne chere fut un autre déreglement de l'Enfant prodigue, qui l'apauvrit bien tôt: *dissipavit substantiam suam vivendo luxuriosè*; car en quelles pitoyables extremitez la gourmandise ne précipite-t-elle pas?

Premierement, *elle prive de toutes sortes de biens*; car

elle ravit *les biens de la nature*, puiſqu'elle ruine le meilleur temperament, qu'elle cauſe des maladies ſans nombre, & qu'elle abrege la vie. Ne ſoïez point avide, & ne vous jettez pas ſur toute ſorte de viandes, dit le Sage, crainte de contracter diverſes in-

Eccli 36. 32. firmitez, & de diminuer vos jours; *noli avidus eſſe in omni epulatione, & non te effundas ſuper omnem eſcam, in multis enim eſcis erit infirmitas*; car la crapule tuë une infinité de gens, & la ſobrieté prolonge la vie, *propter crapulam multi obierunt, qui autem abſtinens eſt, adjiciet vitam.*

Elle ravit les biens *de la fortune*, l'Ecriture nous aprenant, & l'experience le verifiant aſſez, que ce-

Prov. 21. 17. luy qui cherche les feſtins rencontrera la pauvreté, *qui diligit epulas, in egeſtate erit*; que celuy qui aime les vins exquis, & les viandes délicates, ne s'enrichira jamais, *qui amat vinum & pinguia, non ditabitur*: & que ſon corps nourri ſi délicatement de tant d'excellens mets, ne ſera bien-tôt couvert que de vils haillons,

Prov. 23. 20. *veſtietur pannis*; que l'eſtomach de l'homme ſobre eſt bien-tôt rempli, mais que le ventre du gourmand eſt inſatiable, *juſtus comedit, & replet animam ſuam,*

Prov. 13. 25. *venter autem impiorum inſaturabilis.*

Elle ravit les biens *de la reputation*, puiſque rien ne décrie tant un homme, & ne le perd plus d'honneur, que de paſſer pour un paraſite & un coureur de bons repas, *facilè contemnitur qui ſæpè vocatus ad epulas ire non recuſat*, dit ſaint Jerôme.

Elle ravit les biens *de la raiſon*, puiſqu'un gourmand devient tout brute, & tout hebeté, *pinguis ven-*

ter non generat tenuem ſenſum, ſelon le même Pere.

Elle ravit les biens *de la grace, & de la gloire*, puiſque l'intemperance du gourmand n'eſt que la réiteration de l'intemperance d'Adam, qui le dépoüilla de l'innocence, & qui le chaſſa du Paradis; ſaint Paul nous avertiſſant que les gourmands, & les yvrognes, ne poſſederont jamais le Roïaume de Dieu, *manifeſta ſunt opera carnis, quæ ſunt ebrietates, & comeſſationes, & his ſimilia, quoniam qui talia agunt, regnum Dei non poſſidebunt.* Galat. 5. 21.

En ſecond lieu, l'intemperance eſt oppoſée à *toute ſorte de bonnes œuvres*, renfermées ſous le jeûne, l'aumône & la priere, de quoi l'intemperant devient abſolument incapable; car l'abſtinence le rend malade, la bonne chere l'apauvrit, la multitude des viandes l'accable & l'apeſantit, ſelon cette parole du Sauveur: Prenez bien garde à ne pas laiſſer apeſantir vos cœurs par la gourmandiſe & par la crapule, *attendite ne graventur corda veſtra in crapulâ & ebrietate*, Luc. 21. 34. de peur que la mort ne vous ſurprenne en cet état malheureux, *& ſuperveniat in vos repentina illa dies.*

En un mot, la gourmandiſe engage *à toute ſorte de crimes & de pechez*, puiſqu'elle eſt non ſeulement une extinction de toute dévotion, ſelon ſaint Bonaventure, *hebetat intellectum, & affectum devotionis obruit*; mais de plus qu'elle eſt une diſpoſition à l'impieté entiere. Moïſe ſur la montagne ayant jeûné quarante jours, reçut la Loi ſainte, écrite du doigt même de Dieu ſur deux tables de pierre, mais l'intemperance du peuple les briſa: *quas enim tabulas digito Dei*

conſcriptas, jejunium accepit, has ebrietas comminuit, dit ſaint Baſile. Le ſacrilege eſt encore un germe de la gourmandiſe. Eſaü, nommé par les anciens Docteurs, le premier Simoniaque du monde, vendit ſon droit d'aîneſſe, auquel le Sacerdoce étoit attaché, pour le plaiſir de manger d'un vil aliment: *Primogenitorum gloriam Eſaü amiſit, quia magno aſtu deſiderii vilem cibum concupivit*, obſerve ſaint Gregoire. Les enfans d'Heli profanerent leur Sacerdoce & leurs Sacrifices par cette même ſenſualité de la bouche, continuë ce Pere, *eo quod crudas carnes quęrerent, quas accuratiùs exhiberent*: crime que l'Ecriture appelle tres-grand, parce qu'ils retiroient par-là le peuple du culte de Dieu, *erat ergo peccatum puerorum grande nimis*
1. Reg. 2. 17. *coram Domino, quia retrahebant homines à ſacrificio Dei*; & pour aller plus haut, la deſobéiſſance d'Adam ne fut-elle pas un effet de ſon intemperance? *intemperantia ventris Adamum ejecit e Paradiſo*, dit ſaint Chryſoſtome; deſobeiſſance que ſes enfans réiterent toutes les fois qu'ils ſe répandent immoderément ſur les viandes, ajoûte ſaint Gregoire, *& dum immoderatè manus ad cibum extenditur, parentis primi lapſus extenditur.* La rebellion des Iſraëlites contre le Seigneur ne vint-
Exod. 32. 6. elle pas de leur intemperance? *Et verſi in ſeditionem dixerunt: Da nobis aquam ut bibamus*: leur idolatrie ne fut-elle pas encore une ſuite de cette gourmandiſe? tandis que Moïſe purifié par le jeûne adoroit le Seigneur ſur le haut de la montagne, le Juif ſoüillé par la gourmandiſe adoroit le veau d'or dans la plaine;
Num. 20. 3. *ſedit populus manducare & bibere, & ſurrexerunt ludere*;

qui l'eût cru, qu'un peuple si bien instruit de la Religion du vray Dieu par tant de prodiges, eût dû si promptement changer sa gloire en une telle ignominie? *Et mutaverunt gloriam suam in similitudinem vituli comedentis fœnum*: & que la crapule pût précipiter l'homme dans un tel aveuglement; *suprà montem jejunium Legis latæ conciliator fuit, inferiùs verò gula ad idololatriam populum deduxit, ac contaminavit; uno temporis momento ob gulam populus ille per maxima prodigia Dei cultum edoctus, in Ægyptiacam idololatriam turpissimè devolutus est*, & saint Paul ne nous avertit-il pas que les sensuels n'ont point d'autre Dieu que leur ventre? *Quorum Deus venter est, hujusmodi enim Christo Domino nostro non serviunt, sed ventri suo.* Quelle abominable Divinité! Ps. 105.20 Philip. 3.19. Rom. 16.18

Enfin le renoncement à toute Religion est le comble des horreurs où plonge la gourmandise. L'Ecriture nous enseigne en termes exprés, que le vin & les femmes précipitent les hommes même les plus sages dans l'apostasie, *vinum & mulieres faciunt apostatare sapientes, & arguent sensatos.* Eccl. 19.2.

4°. La luxure fut un autre abysme où se plongea malheureusement l'Enfant prodigue, ayant non seulement dissipé, mais devoré son bien avec des femmes perduës, *devoravit substantiam suam vivendo luxuriosè cum meretricibus*: cela pouvoit-il être autrement? puisque l'intemperance, & la luxure, sont deux vices inseparables, qui se suivent, & qui se fortifient mutuellement l'un l'autre: aussi lisons-nous partout dans les Peres, que la crapule est la mere de l'incon-

tinence, *ebrietas libidinis parens*: qu'elle en eſt la nourrice, *fomentum libidinis*; qu'elle en eſt l'accroiſſement, *flamma libidinis*; qu'elle en eſt le thrône, *ubicunque ſaturitas atque ebrietas fuerint, ibi libido dominatur*; que Noé aprés s'être défendu de la corruption du monde entier, ſe laiſſa ſurprendre au vin & à l'immodeſtie, *inebriatus eſt & nudatus in tabernaculo ſuo*: que Loth, cet homme juſte & ſaint, qui s'étoit conſervé pur au milieu d'un peuple abominable, tomba de l'yvreſſe dans l'inceſte; *Loth quem Sodoma non vicerat, vina vicerunt*: que Holophernes, vainqueur de tant de nations, ſe laiſſa honteuſement vaincre à ces deux ignominieuſes convoitiſes, *bibit enim multum vinum nimis; & visâ Judith, cor ejus concuſſum eſt, & erat ardens in concupiſcentiâ ejus*. L'Apôtre ne les ſepare preſque jamais: Ne vous laiſſez point aller, dit-il, à la crapule, *non in comeſſationibus & ebrietatibus*; ajoûtant auſſi tôt, ni à la molleſſe & à l'impudicité, *non in cubilibus & impudicitiis*: N'ayez point de commerce avec un Chrétien de nom, & qui en effet eſt un impudique, & un intemperant: *Scripſi vobis non commiſceri ſi is qui frater nominatur, eſt fornicator aut ebrioſus*: les œuvres de la chair ſont connues de tout le monde, *manifeſta ſunt opera carnis*, telles que l'intemperance & l'impureté, *quæ ſunt immunditia, impudicitia, ebrietates, comeſſationes*: le luxurieux ſe plonge dans le vin comme un inſecte venimeux dans un bourbier, *nolite inebriari vino, in quo eſt luxuria*: & en general l'Apôtre ſaint Pierre parle de ces deux crimes comme toûjours aſſociez enſemble: *Qui ambulaverunt in luxuriis, vinolentiis, comeſſationibus, potationibus*.

Gen. 9. 21.
Rom. 13. 13.
1. Cor. 5. 11.
Gal. 6. 19.
Eph. 16. 18.
1. Pet. 4. 3.

CINQUIE'ME CONSIDERATION.

Nôtre Enfant prodigue ſe livrant à tant de vices dont un ſeul auroit ſuffi pour épuiſer des tréſors immenſes, eut bien-tôt conſumé le bien qu'il avoit apporté dans cette terre étrangere, *& poſtquam omnia conſummaſſet*: figure de la diſſipation que fait le pecheur des bonnes qualitez dont le Pere céleſte l'avoit avantagé comme d'un riche patrimoine, & de l'indigence ſpirituelle qui ſuit neceſſairement une ſi méchante adminiſtration, dit ſaint Auguſtin, *malè utendo naturalibus bonis, tanquam anima ſui poteſtate delectata, id quod illi eſt vivere, intelligere, meminiſſe...* En quelle miſere ne tombe-t-il pas, même ſelon le monde corrompu, dont il n'eſt alors que le rebut, tous ſes organes, toutes ſes puiſſances, toutes ſes facultez ſont affoiblies pour les avoir outrées dans la débauche; le feu de l'imagination, la vivacité de l'eſprit, l'enjoüement de la converſation, la fleur de la jeuneſſe, le ris agreable, la mine relevée, la ſerenité du front, l'air gracieux; tout cela diſparoît, les cheveux blanchiſſent, les rides s'élevent, la tête ſe courbe, les maladies ſurviennent, le corps uſé par les excés, triſte reſte du peché, n'eſt plus qu'un objet odieux & dégoûtant, *malè utendo naturalibus bonis*. La raiſon ſe trouve alterée & obſcurcie, la volonté dépravée & encline au mal, les méchantes habitudes enracinées, les bonnes inclinations éteintes, la réputation perdue, le bien temporel diſſipé: voilà où le peché reduit en-

L. 1. qq. Ev. 33.

fin l'homme, *& postquam omnia consummasset*, que luy reste-t-il donc, sinon de se répandre en d'inutils regrets, ainsi qu'il est rapporté dans le Livre de la Sagesse : Mon cher enfant, nous dit-elle, gardez-vous bien de consumer vos forces, & de detruire vôtre bon temperament dans la dissolution, de peur que vous ne gémissiez à la fin de vôtre vie, & que vous ne disiez : Pourquoy me suis-je écarté de la bonne éducation que j'avois reçûe? d'où vient que j'ay été indocile à la voix de mes parens, de mes précepteurs, de mes pédagogues? d'où vient que j'ay rejetté leurs salutaires instructions, que je me suis revolté contre leurs charitables reprehensions? *Ne fortè gemas in novissimis, quando consumpseris carnes tuas, & corpus tuum, & dicas: cur detestatus sum disciplinam, & increpationibus non acquievit cor meum?* D'où vient que j'ay bouché l'oreïlle aux remontrances qu'ils m'ont faites, que j'ay fermé les yeux aux lumieres dont ils m'ont éclairé?

Prov. 5. 11. *Nec audivi vocem docentium me, & magistris non inclinavi aurem meam.* Comment n'ay je pas rougi de me plonger dans toute sorte de dissolutions, au milieu même de l'Eglise, & de l'assemblée des justes : *Penè fui in omni malo, in medio Ecclesiæ, & Synagogæ.* L'Enfant prodigue étoit encore trop hors de luy-même pour faire de si serieuses reflexions; il luy falloit un nouveau degré d'humiliation; la Providence, qui veilloit sur luy, permit qu'une famine generale affligeât le Pays où il étoit, & qu'il éprouvât les rigueurs de la faim, *facta est autem fames valida in regione illa, & ipse cœpit egere;* quelle misere! il sentoit la faim exterieure, &

il

il ne sentoit pas la faim interieure qui le dévoroit; il ignoroit cette menace de Dieu par le Prophete Amos: J'envoyeray une faim sur la terre, qui ne sera pas une faim d'un pain materiel, ni d'une eau corruptible, mais de la parole de Dieu, *Mittam famem in terram, non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Dei.* Sorti hors de luy même, & répandu sur un nombre infini d'objets agreables aux sens, dont la multitude & la varieté l'avoient agreablement diverti, il n'avoit pas connu jusqu'alors le vuide de son ame affamée, laquelle peut pour un temps être amusée par des biens bornez & apparens, faits à la verité pour elle, mais incapables de remplir celle qui ne peut être remplie que de Dieu seul, pour lequel elle est faite, *animam Deo capacem quidquid Deo minus est occupare potest, satiare non potest:* Vous nous avez formez pour vous, Seigneur, s'écrioit saint Augustin, & nôtre cœur est toûjours agité jusqu'à ce qu'il se repose en vous; *quia fecisti nos ad te, & irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* Et malgré la misere où se trouve la nature humaine, ô mon Dieu, je reconnois que l'homme est un si grand bien, qu'il ne peut être heureux que par la possession du souverain bien; *tam magnum quippe bonum est natura rationalis, ut nullum sit bonum quo beata sit, nisi Deus;* toute autre richesse que vous, Seigneur, n'est que pauvreté, toute autre possession n'est que privation, tout autre abondance n'est qu'indigence; *omnis mihi copia, quæ Deus meus non est, egestas est.* C'est où l'Enfant prodigue en étoit: que fera-t-il dans cette angoisse? il étoit sorti riche de la

Amos 8 12.

C. 1. 1.

De Nat. boni, c. 7.

Conf. 13. 8.

maison paternelle; *congregatis omnibus, profectus est*; il est devenu pauvre jusqu'à la mendicité dans cette terre étrangere, *& ipse cœpit egere*; car, comme observe encore saint Jerôme, on ne trouve que famine par tout où Dieu ne se trouve pas: *Omnis locus quem Patre incolimus absente, famis, penuriæ & egestatis est*; il étoit autrefois recherché par toutes les meilleures compagnies du grand monde, il est à present relegué dans un miserable village avec les pourceaux: *misit eum in villam, ut pasceret porcos*: il avoit secoüé le joug de l'obéissance paternelle, pour devenir son maitre: *Da mihi portionem substantiæ quæ me contingit*; il est devenu l'esclave d'un démon; *abiit & adhesit uni civium regionis illius.* Car ce citoyen qu'il prit pour maître n'est autre qu'un Prince des tenebres, selon saint Jerôme, *junxit se Principi hujus mundi, id est, diabolo rectori tenebrarum.* Pouvoit-il être esclave d'un plus cruel Tyran, continuë le même Pere, *misit eum in possessionem suam, id est, suum effecit esse famulum*: son argent luy avoit donné lieu de faire servir les autres à sa luxure, *dissipavit substantiam suam vivendo luxuriosè*; la pauvreté le contraint de servir d'instrument à la luxure des autres, leur prêtant son infame ministere pour leur procurer ce que les autres luy avoient procuré: *misit eum ut pasceret porcos.* Sa jeunesse, sa beauté, son luxe luy avoient facilité les moyens de choisir à souhait, & de joüir des plaisirs les plus exquis, *devoravit substantiam suam cum meretricibus*, son âge avancé, son indigence, ses infirmitez, & la laideur survenue, font qu'il desire à present, & qu'il ne peut ob-

Ep. ad Dam.

Ep. ad Dam.

tenir les restes mesmes des débauches d'autruy, s'il ne les achete: *cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant, & nemo illi dabat.* Il étoit devenu semblable à ces malheureuses pecheresses dont parle le Prophete Ezechiel, qui loin d'exiger un prix pour condescendre au crime, n'ont pas honte d'en offrir un pour le commettre: *Hi sunt in quibus propheticus sermo completur: omnibus meretricibus dantur mercedes, tu autem dedisti mercedem omnibus amatoribus tuis, & non recepisti mercedem*, ainsi qu'observe saint Jerôme sur cet endroit. Quelle horrible abjection, quel effroyable avilissement! à quoy le peché ne reduit il pas l'homme? L'Enfant prodigue ne trouvant plus au dehors de luy-mesme qu'affliction, amertume, humiliation, commença pour lors de rentrer au dedans de luy-mesme, *in se autem reversus.* Or ce retour fut pour lui un commencement de resipiscence, continue saint Augustin; *ista recogitatio jam resipiscentis est*; pouvant bien dire avec ce Saint, gémissant sur ses égaremens passez: Seigneur, s'écrioit-il, sorti hors de moy-même, je ne pouvois ni me retrouver en vous, ni vous retrouver en moy, *ego autem à me discesseram, nec me inveniebam, quantò minus te?* Depuis la sortie de la maison paternelle, son ame vagabonde avoit erré d'objet en objet, cherchant en vain dans la multiplicité & la varieté des créatures, un bonheur qu'elle avoit perdu dans l'unité du Créateur; *querens in multiplicitate creaturæ*, dit saint Augustin, *quod amisit in unitate Creatoris.* Mais helas! en quel état déplorable ne retrouva-t-il pas son interieur? Sembla-

Ibid.

L. 5. 2.

ble à Judas Machabée, entrant dans le Temple aprés la retraite des Idolâtres, il ne vit qu'un Sanctuaire desert, un Autel profané, des portes brûlées, des épines & des ronces partout: *Viderunt sanctificationem desertam, altare prophanatum, portas exustas, virgulta nata, &c.* Trop heureux cependant d'avoir prévenu cette derniere heure, où le pecheur rentrera pour toûjours en luy-mesme, sans esperance d'en sortir jamais, lorsque toutes les portes de ses sens étant fermées, il sera contraint d'y demeurer éternellement renfermé, dit saint Bernard, *Erit autem hic reditus sine dubio vel post mortem cum universa quibus ad vagandum foras, & inutiliter sese occupandum in eam, quæ preterit, hujus mundi figuram, egredi consueverat; ostia corporis clausa erunt, ut necessariò maneat in seipsa, cui nullus jam pateat exitus à seipsa, verùm is quidem perniciosissimus erit reditus, & miseria sempiterna.*

De Conver ad Cler. c. 6. 4.

L'Enfant prodigue n'attendit pas ce dernier malheur, car aprés être rentré en luy-même, effrayé de la misere qu'il y trouva, il imita encore ces pieux Israëlites qui à la vue de leur Temple desolé déchirerent leurs vêtemens, répandirent des larmes, mirent de la cendre sur leurs têtes, se prosternerent par terre, & cierent vers le Ciel, *sciderunt vestimenta sua, planxerunt planctu magno, imposuerunt cinerem super caput suum, ceciderunt in faciem, & exclamaverunt.*

Voici le premier rayon de lumiere qui descendit sur luy: la maison paternelle lui revint dans l'ésprit, il se reprocha d'avoir quitté le meilleur Pere du monde; il se representa les richesses de sa famille, où

juſqu'aux mercenaires l'on vivoit dans la ſplendeur, & l'abondance : *quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus ;* il ſe reſſouvint des robes precieuſes dont il avoit été revêtu, des bagues & joyaux, dont il étoit orné, *citò proferte ſtolam primam, & induite illum, date annulum in manu ejus*; des chauſſures magnifiques dont on le paroît, *& calceamenta in pedes ejus* : il rappella dans ſa memoire la bonne chere, & les feſtins qu'on faiſoit chez lui ; *addducite vitulum ſaginatum, & occidite, & manducemus, & epulemur.* Il lui ſembloit d'entendre encore, la ſymphonie, les danſes, & les concerts qui retentiſſoient dans la maiſon lors des rejoüiſſances, & des fêtes publiques ; *audivit ſymphoniam & chorum.* Car ce qu'on fit aprés ſon retour n'étoit qu'une repreſentation de ce qu'on avoit fait avant ſon départ. A ce ſouvenir des biens paſſez ſe joignit le ſentiment des maux preſens, car que ne ſouffroit-il pas de l'extrême miſere où il ſe trouvoit ? Sans argent, ſans bien, ſans maiſon, ſans reſſource, reduit à ſervir un maiſtre, ou plûtôt un miniſtre du demon, dit Tertullien, *cui alii quàm diabolo ſervitium ſuum tradidit*, qui le tenoit à la campagne dans un chetif hameau, & qui l'obligeoit de garder les pourceaux, animaux les plus ſales, & les plus infects, qui ne ſe plaiſent que dans la boue, & l'ordure qu'ils mangent meſme, *porcus animal immundum eſt, quod cœno & ſordibus delectatur*, dit ſaint Jerôme : & qui ne luy laiſſoit pour toute nourriture que les reſtes de ces meſmes pourceaux, quelques abominables qu'ils fuſſent, encore ne pouvoit-il pas les avoir *Ad Dam.*

à souhait, car il desiroit d'en remplir son ventre affamé, & personne ne les lui donnoit, *cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant, & nemo illi dabat.* Verifiant ainsi à la lettre cette parole de Jeremie, que ceux qui se nourrissoient dans la pourpre, étoient reduits à se repaître d'ordures, *qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora.* Il se voyoit denué des choses les plus necessaires à la vie, perissant de froid, & de faim, *hic autem fame pereo*, allant nuds pieds *date calceamenta in pedes ejus.* Telle est la recompense des enfans libertins, qui délaissent leur Pere celeste, pour suivre le demon; il leur promet des biens immenses, des plaisirs infinis, une liberté charmante de faire tout ce qu'ils voudront, il leur offre le monde entier, & toute sa gloire, & cependant dans leur extrême faim, il ne leur presente que des pierres, & leur fait acheter à la fin le mal mesme qu'il leur fait commettre; occupé de ces tristes, mais salutaires pensées, il se leve, *surgens*: car, comme observe saint Jerôme, la situation du pecheur est d'être renversé, & celle du juste, d'être droit, *peccatorum jacere, justorum stare est*, il se resoud d'aller trouver son pere, & de lui dire sans doute, la douleur dans le cœur, & la larme à l'œil: Mon pere, mon cher pere, j'ai peché contre le Ciel; car j'en ai détourné les yeux, & je l'ai meprisé, & celui qui l'habite; je lui ay preferé la terre, & j'ai renoncé, malheureux que je suis, à la Jerusalem celeste ma mere: *peccaverat in cœlum qui Jerusalem celestem reliquerat matrem*, dit saint Jerôme; j'ay peché contre vous, mon cher

pere, que j'ai abandonné, transferant au demon, & à des ſtatues de bois, l'honneur que je ne dois qu'à vous ſeul, ô mon adorable Createur. *Peccaverat coram patre, qui, conditore deſerto, fuerat ligna veneratus*; je ne ſuis pas digne d'être appellé vôtre fils, aprés m'être donné le demon pour pere; *non erat dignus vocari filius Dei, qui ſervus eſſe maluerat idolorum*; loin de prétendre à la qualité glorieuſe de voſtre enfant, je ſeray trop heureux d'être mis au nombre de vos mercenaires, ou des Juifs, à qui vous avez ſi ſouvent pardonné, quoiqu'ils vous ayent ſi ſouvent offenſé & qu'ils ne vous ayent ſi ſouvent ſervi que par interêt; *recipe filium pœnitentem, qui mercenariis tuis Judæis peccantibus ſæpiſſimè pepercisti.* Éclairé, ému, encouragé, fortifié par la grace, *ex gratiâ magis quàm ex meritò*, continue toûjours le meſme Saint, il prend reſolution de ſe lever, & d'aller à ſon Pere, *ſurgam & ibo ad Patrem meum,* Il étoit déja rentré en luy-même, & il en ſort de nouveau, non pour aller dans un pays éloigné comme la premiere fois, mais pour retourner en la maiſon paternelle, *& ſurgens venit ad Patrem*, & y revenir, afin d'y rentrer, & d'y demeurer avec ſon Pere, & de ne le plus quitter, pour ne plus tomber, n'étant tombé que pour l'avoir quitté; dit ſaint Auguſtin : *redit priùs ad ſe, ut redeat ad illum unde ceciderat à ſe, ubi tutiſſimè ſervet ſe*: or comme il étoit encore loin, ſon pere le vit, *cùm autem longè adhuc eſſet, vidit illlum pater ipſius*; mais il le vit de cet œil de tendreſſe & de compaſſion, dont il vit autrefois les Ninivites lui criant miſericorde, *& vidit Deus ope-* Jean 3. 10

ra illorum, quia converſi ſunt de via ſua mala, & miſertus eſt Deus. Et accourant au devant de lui, il l'embraſſa, lui mettant ſes bras au col; *accurrens cecidit ſuper collum ejus*, lui appliquant par une faveur anticipée, car il n'etoit pas encore dans la maiſon, les merites de ſon fils qui n'étoit pas encore incarné, & l'attirant à lui par des graces prévenantes, & fortes, *Deus per Verbum ſuum quod carnem ſumpſit ex Virgine, reditum filii ſui anticipat*; car la ſortie du Verbe par l'incarnation, devoit préceder l'entrée de l'enfant prodigue dans la maiſon, *ante venit ad terras quàm ille domum intraret*; & il lui donna le ſacré baiſer d'une parfaite reconciliation; *& oſculatus eſt eum*, acquieſçant par avance au deſir de l'Egliſe future ſon epouſe, *oſculetur me oſculo oris ſui*: qu'il me baiſe du baiſer de ſa bouche, diſoit elle, comme ſi la nature humaine lui eût dit par la bouche de cet enfant autrefois égaré, maintenant revenu: Ne me parlez plus par vos Prophetes, ne m'inſtruiſez plus par vos Legiſlateurs; *nolo mihi dicens per Moyſen, nolo per Prophetas loquatur*; mais revêtez-vous de ma chair, & donnez moi le ſacré baiſer d'une paix éternelle; faites retentir voſtre voix humaine à mes oreilles: *ipſe meum corpus aſſumat, ipſe me oſculetur in carne*; car ce qui ſe paſſa dans la converſion de la gentilité ſe renouvelle dans la converſion de chaque pecheur. Tout cecy eſt de ſaint Jerôme. L'enfant prodigue autrefois vagabond, à preſent revenu, entre donc dans la maiſon paternelle, figure de l'Egliſe, dans laquelle ſeule on reçoit la remiſſion des pechez, où l'on joüit de la communion des Saints, *incipit jam peccata*

peccata constitutus in Ecclesiâ confiteri, dit saint Augustin: il ne profere pas ce qu'il avoit prémedité de dire à son Pere; il lui devoit dire: Mon pere, j'ai peché contre le Ciel & contre vous, je ne suis pas digne d'être appellé vôtre fils, traitez-moi comme un de vos mercenaires; *fac me sicut unum de mercenariis tuis*; il supprime ces dernieres paroles; *sicut unum de mercenariis tuis*: il cesse de vouloir estre un Juif interessé, qui d'enfant étoit devenu serviteur: *servus jam factus ex filio*, dit saint Ambroise: il commence d'être un Chrétien genereux, qui de serviteur devenu enfant, ne se conduit plus ni par la crainte des peines, ny par la vuë des recompenses temporelles: aprés le baiser de son pere, l'amour pur anime son cœur, & il dedaigne à present les pains dont les mercenaires abondoient: *non addit quod in illâ meditatione dixerat: fac me sicut unum de mercenariis tuis: cùm enim panem non haberet, vel mercenarius esse cupiebat, quod post osculum patris generosissimè jam dedignatur*: le desir du pain le faisoit être serviteur, le baiser de paix le fait estre enfant; il le fait rentrer dans tous les droits de l'heritage dont il s'étoit exclu, il lui attire sur le champ les plus precieuses benedictions de son pere: apportez-lui promptement, dit ce pere attendri, s'addressant à ses domestiques, apportez-lui sa premiere robe, & l'en revêtez: *Dixit autem pater ad servos suos, citò proferte stolam primam, & induite illum.*

Or qu'est-ce que *cette robe ancienne*, sinon la robe d'innocence & de gloire dont Adam avoit été premierement revestu, & ensuite dépoüillé, dont le fi-

Mmmm

dele est revestu dans sa regeneration spirituelle, & dont le peché le dépoüille; *stola prima est dignitas quam perdidit Adam*; car elle est cette robe nuptiale sans laquelle on ne peut être admis au banquet du Roy, *quam qui non habuerit, non potest Regis interesse convivio.*

Les serviteurs chargez d'apporter cet habit mysterieux, *afferte stolam*, sont les Ministres de la Penitence, les Prédicateurs Evangeliques, les Anges du Ciel, & les Justes de la terre, invitez à se réjoüir de la conversion d'un pecheur, & à donner gloire à Dieu; *servi qui eam proferunt, reconciliationis Prædicatores.*

La bague, ou *l'anneau* qu'on met en sa main, *& date annulum in manu ejus*, est le gage amoureux de sa nouvelle alliance avec Dieu, le chaste Epoux de son ame par le saint Esprit, appellé le doigt de Dieu: *Annulus in manu pignus est Spiritûs sancti propter gratiæ participationem, quæ digito Dei benè significatur.* Et il comprend que si les anciennes Ecritures portoient que Jesus-Christ devoit mourir pour nous, les nouvelles écritures portent que nous ne devons vivre que pour lui.

Les chaussures que l'on met à ses pieds, *& calceamenta in pedes ejus*, signifient les démarches qu'il doit tenir désormais dans les voyes de la doctrine évangelique, l'obligation qu'il a de ne plus se salir par aucune affection terrestre, & son attention à ne se pas laisser surprendre, ni mordre par l'ancien serpent: *calceamenta in pedes, preparatio evangelisandi ad non tangenda terrena, ut in ea parte in qua insidiatus est ser-*

L.3.de sacr. c.1.

pens majus subsidium sanctificationis accedat, quo postea te supplantare non possit, dit saint Ambroise.

Le veau gras qu'on amene, qu'on tue, qui repaît la famille, & qui fait l'honneur du festin, *& adducite vitulum saginatum*, qu'est-il autre chose que la victime des pechez du monde, Jesus Christ immolé à la croix, & rassasié d'opprobres, *vitulus saginatus ipse idem Dominus, sed secundùm carnem satiatus opprobriis*, dit saint Augustin; qu'on amene au pécheur quand on le lui prêche *: adducite*, continue saint Ambroise, *quid aliud est nisi, ut prædicent eum.* Qu'on tue pour lui, quand on lui applique les merites de sa mort & passion; *nam etiam ut occidant eum jubet, hoc est, ut mortem ejus insinuent*, & qu'il croit avec confiance qu'il est mort pour son salut, *& occidite; hinc enim cuique occiditur, cùm credit occisum;* dont il se nourrit quand le pere de famille par son ministre prudent & fidele, l'admet à cette table mystique, à ce banquet royal, *& epulemur*, pour y manger la chair adorable, & pour y boire le sang precieux de cette hostie grasse, *vitulus item saginatus Salvator est, cujus quotidiè carne pascimur, cruore potamur*, dit saint Jerôme; dont il remplit ses entrailles, quand elles sont aussi affamées de cet aliment celeste, qu'elles l'étoient des écosses dont se nourrissoient les pourceaux, *& venire faciant in exhausta fame viscera*; suivant cette parole de nostre texte: *cupiebat implere ventrem suum.* La feste, & le festin qu'on commence dans la maison du pere de famille, n'est rien que cette joye de la conversion du pecheur qui commence en cette vie, & qui se consommera dans l'autre, *& cœperunt epulari.*

Tel est le propre de la grace dans la conversion & la justification du pecheur, representé par l'Enfant prodigue, selon la doctrine des Peres.

Terminons cette Homelie par la conversion d'un autre enfant prodigue, rapporté aussi dans l'Ecriture.

4. Reg. 21. 2. Paral 33

MAnassés fut un des plus méchans Princes qui jamais aïent gouverné le peuple d'Israel ; il n'avoit que douze ans quand il commença de regner : mais il surpassa bientôt en impieté les Amorrhéens, & les autres nations execrables que Dieu avoit exterminées de la terre par le ministere de Josué pour leurs abominables pechez ; il dressa des autels aux faux Dieux ; il éleva des idoles jusques dans le Temple du Seigneur, *extruxit aras in Domo Domini* : Il s'adonna aux augures, aux devins, aux sortileges, aux malefices, aux enchantemens, à la magie, & il consacra ses enfans au demon par le feu ; *Ariolatus est, & observavit auguria, & fecit Pythones, & aruspices multiplicavit, maleficis artibus inserviebat, habebat secum magos, & incantatores, traduxit filios suos per ignem, &c.* Il séduisit ses sujets, il les engagea dans ses crimes, & dans ses erreurs, il détruisit autant qu'il put en eux la foy, la religion, & le culte du vray Dieu : *seduxit Judam, & habitatores Jerusalem, peccatis quibus peccare fecit Judam, &c.* Il massacra les Prophetes, qui poussez d'un bon zele, oserent le reprendre, & lui parler au nom du Seigneur : *verba videntium qui loquebantur ad eum in nomine Domini Dei Israel.* En vain lui dirent-ils que Jerusalem seroit razée rez

pieds rez terre, que lui & son peuple, seroient pris & menez en une dure captivité, que son Roïaume, & toute la Judée periroient par le fer, & par le feu, & qu'elle seroit livrée en proye à une nation barbare, qui la détruiroit de fonds en comble; *eruntque in vastitatem, & in rapinam cunctis adversariis suis*: tant de menaces, ne l'arresterent pas, une fureur aveugle le transporta comme hors de lui-mesme, & ce Prince inhumain tua tant d'innocens, qu'il fit nager Jerusalem dans une mer de sang; *insuper, & sanguinem innoxium fudit Manasses, donec impleret Jerusalem usque ad os.* Le Prophete Isaye, issu du sang royal, & son ayeul, ou son beau-pere, à ce qu'on croit, âgé de prés de cent ans, ne fut pas exempt de cette horrible boucherie, il ne considera ni la grandeur de sa naissance, ni l'éminence de sa vertu, ni le respect dû à ses cheveux blancs, il oublia les services importans que ce grand Saint avoit rendu au Roy Ezechias, & à l'Etat: la délivrance miraculeuse de la ville de Jerusalem assiegée par les Assyriens, où prés de deux cent mille hommes perirent par un Ange exterminateur: la santé & la prolongation de la vie de ce même Roy: le Soleil arresté dans sa course, & soûmis à ses ordres, & tant d'autres prodiges dont cet admirable Prophete avoit été le ministre: tout cela ne l'arrêta pas, & ce Prince cruel le fit scier de la tête en bas avec une scie de bois, afin que son supplice fût plus long & plus douloureux.

Que faites vous, Prince insensé, ne mettrez-vous point de fin à vos crimes? Ne rentrerez-vous

point en vous-même ? Avez-vous abandonné pour toûjours le Seigneur? ou plûtôt, ses misericordes sont-elles épuisées pour vous? Non, non, vous en serez un exemple illustre, & vôtre conversion deviendra jusqu'à la fin du monde l'admiration des justes, & l'esperance des pecheurs. Voicy des ennemis puissans, de terribles instrumens de la justice & de la bonté de Dieu, qui vont charger son corps de chaînes de fer, & délivrer son ame des liens du péché. Les formidables Assyriens, les ennemis irreconciliables du peuple de Dieu, entrent en Judée, ils en font la conqueste, ils se saisissent de Manassez, ils le garottent, & le menent pieds & mains liées en Babylone, avec une partie de son peuple : *Idcircò superinduxit eis Principes exercitûs Regis Assyriorum, ceperuntque Manassen, & vinctum catenis atque compedibus duxerunt Babylonem.* Mais ce ne fut pas encore assez pour luy faire lever les yeux au Ciel, d'où luy venoient ces favorables infortunes. On luy fait son procés, on le met entre les mains de Juges implacables ; on le condamne à un supplice affreux, à estre mis dans un vaisseau d'airain percé par divers endroits, & exposé sur des brasiers, afin que l'ardeur du feu l'embrasât peu à peu, & le fit perir par ce genre de suplice aussi long que cruel, ainsi que S. Jerôme le raporte sur la Tradition des Hebreux: *in Babylonem ductus & in vase æneo perforato missus, admoto igne.* Reduit à cette déplorable extremité, ne se reconnoîtra t-il point? n'invoquera-t-il point le Seigneur? ne gémira-t il point? ne criera-t-il point vers le Dieu de ses Peres? Nullement. Il invoque les dé-

mons, qu'il avoit adorez, il les appelle à son secours, il les prie de le venir delivrer : *invocavit omnia nomina idolorum quæ colebat.* Ce remede est inutile, ces fausses Divinitez ne le délivrent point ; le feu commence à lui faire sentir ses ardeurs ; il voit qu'il va perir sans ressource, & que d'un feu temporel, il va passer dans des brasiers éternels. Dans cette terrible angoisse, son Pere, le pieux Roy Ezechias, lui revint en memoire ; il se souvient de lui avoir souvent oüi dire, qu'en quelque tribulation qu'on fût, pourvû qu'on invoquât le Seigneur, & qu'on se convertît à lui, qu'il nous exauceroit : *& cùm non fuisset ab idolis exauditus, neque liberatus, recordatum fuisse, quòd à patre crebrò audierat : Cùm invocaveris me in tribulatione, & conversus fueris, exaudiam te.* Ce fut alors, ce fut dans ce moment heureux, que la grace penetrant dans son cœur, il leva les yeux au Ciel, & fit à Dieu cette priere, qui partoit d'une ame non moins angoissée que repentante.

Dieu tout-puissant, Dieu de mes Peres, Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, & de leur juste posterité, dont je merite d'être exclu. Maître absolu de l'Univers, qui d'une seule parole avez formé le Ciel & la terre, & tous les ornemens qui les embellissent, dont la mer respecte les loix, & n'ose malgré sa fureur passer les bornes que vôtre sagesse lui a prescrites ; devant qui toutes les créatures étonnées de la grandeur de vôtre gloire, & frappées de terreur à la vûë de vôtre redoutable Majesté, tremblent de respect & de crainte, dont les menaces effraïent les pecheurs, &

dont les promesses consolent les penitens; vous de qui la benignité, la longanimité, la compassion suspendent le bras déja levé pour la punition des méchans; souvenez-vous, ô verité fidelle & supreme, souvenez vous des promesses que vous avez faites, d'exaucer les humbles soûpirs d'un cœur penitent, & de laisser aux pecheurs affligez comme moy, cette unique & derniere ressource de salut & d'espoir. J'ai peché, Seigneur, j'ai peché, je l'avoüe, j'ai commis plus de crimes qu'il n'y a de grains de sable dans l'Océan; mes yeux abbatus par la tristesse & par la honte, n'osent plus regarder le Ciel: *Peccavi super numerum arenæ maris, & multiplicatæ sunt iniquitates meæ, & non sum dignus intueri altitudinem cœli.* Mon corps appesanti par les chaînes de fer qui l'accablent, est contraint de demeurer courbé vers la terre; ma tête penchée en bas, n'ose se relever, & ma poitrine étouffée par les sanglots, a perdu l'usage d'une libre respiration, *incurvatus sum multo vinculo ferreo, ut non possim attollere caput meum, & non est respiratio mihi:* comment n'ai-je pas craint d'irriter vôtre colere? comment n'ai-je pas eu honte de vous offenser en vôtre presence, de m'opposer à vos volontez connuës, de transgresser vos loix les plus saintes? quelles abominations n'ai je point commis, ô mon Dieu! dans quels bourbiers d'iniquitez ne me suis-je point plongé? presentement, Seigneur, revenu à moy, je fléchis les genoux de mon cœur devant vous, ne pouvant fléchir ceux du corps: *flecto genu cordis mei*; implorant vôtre misericordieuse bonté, s'il y en a encore à esperer pour moy. Encore une

une fois, j'ai peché, Seigneur, j'ai peché, je reconnois mes égaremens; pardonnez, Seigneur, pardonnez à un pecheur qui vous reclame: O juste Juge, punissez le peché commis; mais, ô Pere misericordieux, ne perdez pas le pecheur qui le déteste; ne me releguez pas dans ces sombres cachots du centre de la terre, où sont détenus pour jamais ceux qui rebelles à vôtre lumiere, ont préferé la nuit du peché au jour de vôtre grace, *neque damnes me in infima terræ loca.* Souvenez-vous, Seigneur, que vous êtes le Dieu des penitens; rendez-moi à tous les siecles un spectacle de la plus grande misericorde que vous aïez jamais exercé sur les hommes, afin que personne ne desespere plus de vôtre bonté, ni de sa conversion; & souffrez qu'en reparation des blasphemes qui sont sortis de ma bouche impie, j'ose esperer de mêler ma voix tremblante aux concerts célestes que les Bien-heureux feront à jamais retentir dans les tabernacles éternels.

L'Ecriture dit que la priere ardente de Manassez, qui n'est pas neanmoins reconnuë entre les Livres canoniques telle qu'on l'a rapportée, quoyqu'elle y soit conservée, fut écoutée: *Qui postquàm coangustatus est; oravit Dominum Deum suum, deprecatusque est eum, & obsecravit intentè, & exaudivit orationem ejus*: que par un ordre particulier de la Providence dont nous ne sçavons pas le mystere, il fut délivré de ce cruel supplice, reconduit en Jerusalem, & remis sur son thrône, *reduxitque eum Jerusalem in regnum suum*: qu'il fit une penitence proportionnée à ses crimes, *& egit pœnitentiam valdè coram Deo patrum suorum*: qu'il brisa les

Idoles, & les Autels qu'il leur avoit élevez, *abstulit Deos alienos, & simulachrum de domo Domini, aras quoque quas fecerat in monte domûs Domini, & in Jerusalem, & projecit omnia extra urbem*: qu'il releva l'Autel du Seigneur, & qu'il y immola des victimes: *instauravit altare Domini, & immolavit super illud victimas*: qu'il ordonna qu'on chantât les Cantiques du Seigneur, & qu'il commanda à ses peuples d'observer la Loy de Moïse; en un mot, qu'il renouvella le culte de Dieu, & qu'il fit ce qu'il put pour retirer ses sujets des erreurs & des impietez où il les avoit précipitez: *præcepitque Judæ ut serviret Domino Deo Israël*: on tient même qu'il descendit du thrône pour mener une vie privée, & pleurer ses pechez, & que ce fut pendant cette espece d'anarchie, qu'arriva l'histoire de la celebre Judith, & du gouvernement politique des Pontifes & des Prêtres; enfin, qu'il voulut par esprit de penitence être inhumé, non dans le sepulchre des Rois ses prédecesseurs, mais dans un jardin, ainsi qu'un excommunié dans un terre profane, *sepultus est in horto*; & & que son fils fut appellé *Ammon*, qui veut dire *Foy*, comme pour reparer son apostasie & son infidelité, & être une preuve toûjours vivante de la resipiscence de son pere, *regnavitque Ammon filius ejus pro eo*. Voicy comme s'en explique saint Jerôme: *Legimus Manassen post multa scelera, & post captivitatem in Babylone egisse pœnitentiam, & ad meliora conversum, Domini misericordiam consecutum: unde & fidei suæ per quam crediderat Deo, filium vocavit Ammon, siquidem Ammon fides interpretatur.*

S. Hier. Soph. 1. 1.

Juillet 1710.